

PROFESSEUR NADIA GHEMRI, OPHTALMOLOGUE, AU MIDI LIBRE

«Le glaucome congénital, première cause de cécité en Algérie»

Pages 12-13

LES DISTRIBUTEURS MENACENT D'UNE GRÈVE SAMEDI PROCHAIN

La pénurie de lait revient

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Libre

N° 1266 Mercredi 11 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MARCHÉ DES TÉLÉCOMS

290 MILLIARDS DA DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2010

Page 4

UNE RÉUNION EST PRÉVUE À LA FIN DU MOIS EN COURS

Bouteflika relance la tripartite

Lire en page 3



Grève dans la santé



Le SNMGSP se démarque des autres syndicats

>>> Page 4

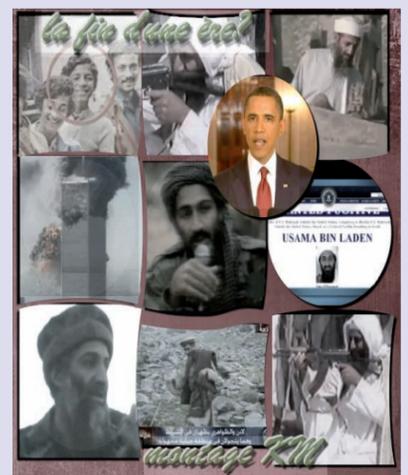
Après l'accident nucléaire du Japon



Vigilance aux frontières algériennes

>>> Page 5

Mort de Ben Laden



LA FIN D'UNE ÈRE ?

>>> Page 11

ATTESTATIONS DU BAC, PERMIS DE CONDUIRE ET AUTRES DOCUMENTS FALSIFIÉS

UN RÉSEAU DE TRAFIQUANTS TOMBE À CONSTANTINE

Page 4

VOLLEY-BALL- 19^E GRAND PRIX MONDIAL FÉMININ 2011

ALGÉRIE- KAZAKHSTAN EN MATCH BARRAGE DEMAIN À 15H

Page 14

Repères

200

gardes communaux, révoqués récemment de leur travail, se sont rassemblés lundi devant le siège de la wilaya de Boumerdes pour revendiquer leur "réintégration dans leur poste de travail d'origine".

3.200.000

quintaux d'agrumes, ont été récoltés à ce jour dans la wilaya de Blida dépassant de loin les objectifs fixés par le contrat de performance pour cette filière agricole.

68

corps humains enterrés dans des fosses communes dans le quartier de Yopougon à Abidjan ont été découverts par des enquêteurs de l'ONU en Côte d'Ivoire

Doucement le matin... pas trop vite le soir



Alors que la Direction générale d'Alliance Assurance s'est donnée le défi d'aller de l'avant en introduisant en Bourse une partie de ses actions, ces agences locales, quant à elles, semblent aller de l'avant dans... le mauvais accueil des clients. Dans l'Agence de Chéraga, rien que pour expertiser leurs biens endommagés, les assurés doivent inévitablement attendre... l'arrivée de l'expert qui se fait évidemment désirer à plus d'un titre. Quand celui-ci arrive, enfin, il est impérativement recommandé aux clients de ne pas l'énerver. Car « c'est ça l'Algérie » essayait-on d'expliquer à un client hier. « Où sont ces clients impatientes, ils n'ont qu'à attendre davantage ou aller voir ailleurs », a-t-il lancé. Lorsque le client a clairement affiché son courroux et s'est plaint auprès du directeur de l'Agence, ce dernier n'a trouvé d'autre formule « tranquillisante » que de lui conseiller de revenir le lendemain car s'il venait à passer chez le même expert, celui-ci le sabotera ». Le client a évidemment pris son mal en patience et est ressorti bredouille de ladite agence en espérant revenir le lendemain sans avoir à subir les affres d'une autre expert.

Réduction de 50%...arnaque de 100%

Alors que la date limite de l'offre promotionnelle n'est pas finie, les clients d'Air Algérie ne semblent pas pouvoir bénéficier de cette réduction. Ainsi, les clients qui se dirigent vers les guichets de la compagnie pour acheter des billets dont le prix est supposé être réduit à 50%, pourront soit les acheter au prix ordinaire ou revenir les mains vides. L'excuse « classique » des agents, c'est que le micro-ordinateur fait défaut et que « le système n'arrive pas à faire passer la réduction. C'est dire que même si la réduction de 50% existe pour certains, l'arnaque de 100%, quant à elle, est disponible aussi pour le reste.



La formule pour échapper aux barrages



Malgré que la durée des traitements des cartes grises ait remarquablement diminué dans la daïra de Bouzaréah, les résidents de cette circonscription administrative font face à un handicap d'une journée. Ainsi, les déposants de cartes jaunes ne peuvent circuler par leurs moyens de locomotion qu'après le retrait de cartes grises. Pour cause, aucun récépissé ne leur est donné par les agents de ladite administration. Même si les citoyens estiment que c'est un handicap, car ils ne peuvent même pas conduire jusqu'à leurs maisons de crainte qu'ils soient appréhendés par les services de sécurité, les agents des guichets, eux, pensent que ce n'est point un problème. « Si les policiers vous interpellent vous leur dites que vous avez déposé vos papiers à la daïra » lançaient-ils aux citoyens. C'est dire que si cette formule est vraiment efficace, les voleurs de véhicules, quant à eux, auront de quoi se justifier devant la sûreté !

Instauration d'un visa d'entrée en Egypte pour les Libyens



Les Libyens devront désormais obtenir un visa pour entrer en Egypte, a rapporté dimanche l'agence égyptienne Mena citant une source sécuritaire aéroportuaire. "Tous les Libyens souhaitant entrer en Egypte doivent d'abord obtenir un visa de l'ambassade égyptienne à Tripoli (Libye)", a déclaré la même source à l'agence Mena. Les polices terrestre, de l'air et de la mer vont appliquer immédiatement cette directive, a précisé Mena. Plusieurs milliers de Libyens ont fui en Egypte et en Tunisie, depuis le début de la rébellion le 15 février contre le régime de Tripoli.

Un enfant à deux têtes né en Chine



Une petite fille à deux têtes est née jeudi par césarienne dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), a rapporté lundi la presse officielle chinoise. Les photos diffusées par les journaux montrent un corps de nourrisson doté de deux bras et de deux jambes, avec une cage thoracique légèrement plus importante que la normale, surmontée de deux têtes bien distinctes et assez chevelues.

La situation de ce bébé bicéphale (ou de ces deux enfants si l'on considère qu'une tête est une personne) diffère à proprement dit de celle d'enfants siamois, qui sont des jumeaux soudés l'un à l'autre par une partie du corps. Il pourrait ici s'agir de "jumeaux fusionnés".

De fait, les médecins chinois sur place excluent toute hypothèse d'une éventuelle séparation, comme cela peut se faire parfois avec les enfants siamois.

Dixit



Tayeb Belaiz :

« Le projet de loi organique relative à la Cour suprême vise à adapter l'organisation et le fonctionnement de la Cour suprême au cadre institutionnel des juridictions prévu par la Constitution et qui consacre la dualité de la justice et définit le fonctionnement et l'organisation de la Cour suprême. »

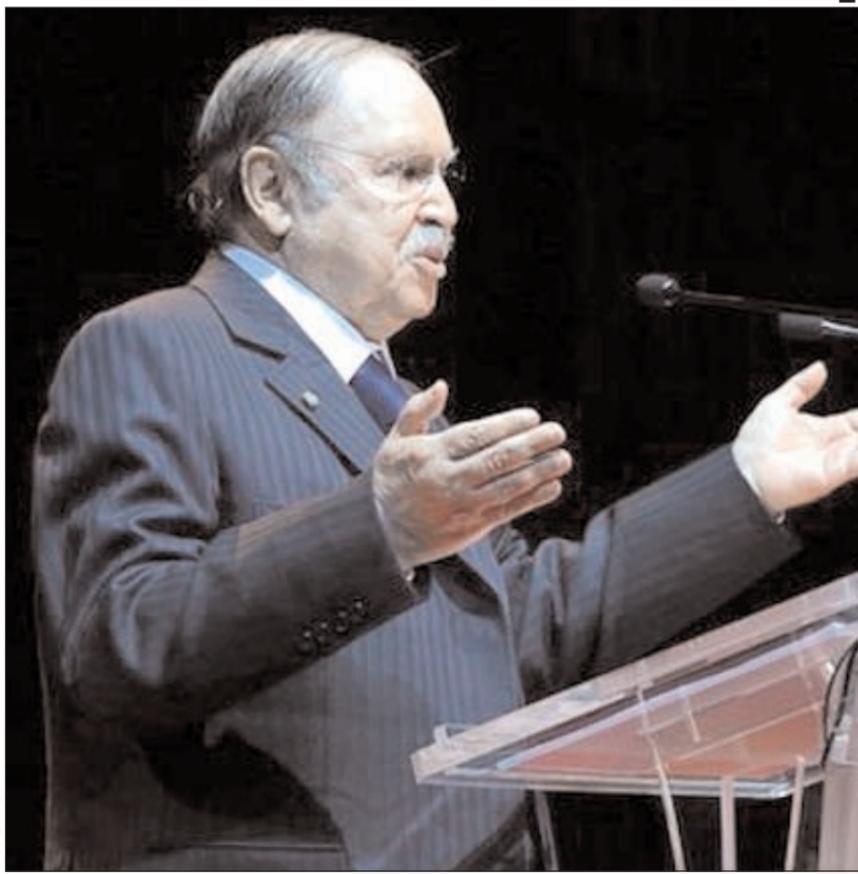
UNE RÉUNION EST PRÉVUE À LA FIN DU MOIS EN COURS

Bouteflika relance la tripartite

Les instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, relatives à la tenue de la tripartite pour la relance du dialogue social entre le gouvernement et ses partenaires vont être traduites sur le terrain.

PAR AMINE SALAMA

En effet la tripartite tiendra une réunion vers la fin du mois courant, avon-nous appris hier de sources proches de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). En perspective de cet important rendez-vous le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a d'ores et déjà adressé des invitations aux deux autres partenaires du gouvernement, à savoir l'UGTA et les organisations patronales. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, pour rappel, instruit afin de préparer une réunion plénière de la tripartite en septembre 2011. Le chef de l'Etat, qui a donné ces instructions au gouvernement lors de la réunion du Conseil des ministres du 2 mai dernier, a précisé que cette tripartite devrait être chargée de l'examen des questions sociales. Mais en attendant ce rendez-vous, qui constituera certainement l'événement phare de la prochaine rentrée sociale et politique, Abdelaziz Bouteflika a aussi chargé le gouvernement de reprendre langue dans les plus brefs délais avec ses partenaires. Le gouvernement est chargé de « convier rapidement ses partenaires économiques et sociaux à une concertation



Ph.D.R.

tripartite exclusivement consacrée aux voies et moyens de soutenir le développement de l'entreprise et de promouvoir un climat plus propice à l'investissement et à l'activité économique ». C'est donc ce dossier qui sera sur la table des discussions à la fin de ce mois. Ahmed Ouyahia, au nom du gouvernement, Abdelmadjid Sidi Saïd, le secrétaire général de la centrale

syndicale, ainsi que les chefs des cinq organisations patronales qui ont l'habitude d'être conviés à la réunion tripartite, en l'occurrence la CNPA, la CGEOA, la CIPA, la CAP et le SEVE auront ainsi l'opportunité de trouver les modalités les meilleures à même de permettre aux entreprises algériennes de participer à la relance de l'économie nationale. A l'évidence chaque partie aura à mettre sur la table ses propres propositions et c'est à ce titre que les organisations patronales vont remettre sur la table les questions qui entravent le développement des entreprises. Dans ce cadre l'on rappelle que les patrons n'ont eu

de cesse de critiquer les banques qui ne facilitent guère l'accès aux crédits nécessaires aux investissements. Ils ne manqueront certainement pas aussi de demander l'allègement des procédures administratives ainsi que l'octroi de nouveaux avantages, à l'« exemple des exonérations fiscales, devant leur permettre de faire face à la concurrence du produit importé. L'UGTA, qui fait de la défense et la sauvegarde de l'outil de production nationale son cheval de bataille, partage, à juste titre donc, certaines préoccupations des patrons algériens. La centrale syndicale, qui a rendu public, au début du de ce mois, un mémorandum contenant sa vision pour l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens, a clairement exprimé son soutien à l'entreprise nationale. En effet une des sept propositions de l'UGTA porte sur « les facilitations fiscales et douanières », dont doivent impérativement bénéficier les entreprises nationales. Selon l'organisation syndicale des mesures dans ce sens sont à même de mettre en cohérence les entreprises nationales avec les objectifs d'encouragement de la production nationale, de création d'emplois, et de défense du pouvoir d'achat des citoyens. Il n'est pas exclu que les trois partenaires examinent d'autres questions encore en suspens et qui ont été différées à maintes reprises. Il en est ainsi de la question des allocations familiales, de la retraite et de bien d'autres dossiers qui, à vrai dire, devaient être examinés l'année dernière déjà. En effet, la dernière tripartite, qui s'est tenue au tout début du mois de décembre 2009, a explicitement recommandé la tenue de réunions périodiques entre les trois partenaires sociaux. Des réunions qui n'ont jamais eu lieu cependant. Il a fallu l'intervention expresse du président de la République pour relancer le dialogue social en panne depuis 18 mois exactement.

A. S.

RÉUNION DU BUREAU DE L'APN

Ziari dresse la feuille de route

PAR INES AMROUDE

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni hier sous la présidence de Abdelaziz Ziari, président de l'APN, à l'effet d'examiner nombre de dossiers et arrêter l'ordre du jour de ses prochaines séances plénières.

Au début de sa réunion, le bureau de l'APN, indique un communiqué de l'Assemblée, a pris acte du dépôt du projet de loi de finances complémentaire 2011 qu'il a soumis à la commission des finances et du budget avant d'examiner une proposition de loi modifiant et complétant la loi numéro 08-04 portant loi d'orientation de l'Education nationale qu'il a rejetée car ne remplissant pas les conditions de forme.

Le bureau a également examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau. Il s'agit de trois questions concernant trois départements ministériels (deux écrites et une orale) qui ont été soumises au gouvernement car remplissant les conditions de forme.

Le bureau de l'APN a, ajoute la mission, arrêté l'ordre du jour de ses prochaines séances plénières. La séance du 16 mai sera consacrée au débat du projet de loi organique définissant l'organisation et les attributions de la Cour suprême et du projet de loi organique amendant et complétant la loi organique numéro 01-98 définissant les attributions, l'organisation et l'ac-

tion du conseil d'Etat. L'APN reprendra ses travaux le 24 mai prochain en séance plénière pour le vote des projets de lois sus-citées et tiendra une autre séance jeudi 26 mai qui sera consacrée aux questions orales.

Par ailleurs et toujours en ce qui concerne l'activité parlementaire, le projet de loi amendant et complétant la loi numéro 83-11, du 2 juillet 1983, relatif aux assurances sociales, a été adopté hier à l'unanimité par les membres du Conseil de la Nation.

L'adoption de cette loi s'est déroulée en séance plénière, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation, et de Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette loi s'inscrit dans le cadre de l'adaptation du dispositif législatif relatif à la sécurité sociale aux évolutions socio-économiques que connaît le pays et de la mise en œuvre du programme de réformes du système national de sécurité sociale.

Ce programme de réformes comprend trois principaux axes : l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation ainsi que la préservation des équilibres financiers du système de la sécurité sociale afin de garantir sa pérennité.

Le projet de loi avait été adopté à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) le 20 avril dernier.

I. A.

Sous la Plume

Sauvetage

PAR KAMAL HAMED

Comment assurer la performance des entreprises nationales ? Quelles sont les meilleures modalités pour atteindre cet objectif et, partant, permettre aux entreprises nationales de faire face à la féroce concurrence du produit importé ? C'est autour de ces questions, ô combien pertinentes, que seront centrés les travaux de la prochaine tripartite prévue à la fin du mois courant. Le gouvernement et ses deux partenaires sociaux, que sont l'UGTA et les organisations patronales, doivent pouvoir trouver des réponses à ces questions centrales qui sont au cœur du débat portant sur la relance

de la croissance économique du pays. Cela ne devrait pas être difficile tant les trois partenaires semblent, une fois n'est pas coutume, sur la même longueur d'onde. En effet, et cela est nettement perceptible depuis quelques années déjà, les trois partenaires développent, à quelques nuances près, la même rhétorique, car tous « militent » pour la « réhabilitation » de l'entreprise nationale qui, faut-il le préciser, évolue dans un environnement relativement hostile pour ne pas dire plus. Le recadrage de la politique économique nationale initié par le président de la

République, Abdelaziz Buteflika, après tant d'égarements est fort salvateur. Et comment ne peut-il pas l'être alors que les politiques approximatives qui ont été mises en œuvre de longues années durant ont prouvé leur inefficience. Pis encore, des centaines d'entreprises nationales ont mis la clé sous le paillason, poussant

ainsi des centaines de milliers de personnes au chômage. Ce que d'aucuns ont appelé le patriotisme économique, avec son lot de mesures protectionnistes, peut justement constituer le remède idoine aux multiples maux dont souffrent les entreprises nationales. Celles-ci ont besoin

d'être accompagnées par le gouvernement dans leur quête d'une meilleure performance. Les managers des entreprises publiques et les patrons des entreprises privées s'accordent à dire que le soutien de l'Etat est un impératif. Le gouvernement, très réceptif à ces demandes comme l'attestent si bien les mesures déjà initiées dans le cadre des dernières lois de finances, semble plus que jamais décidé à aller de l'avant en confortant les assises de l'entreprise nationale. Et tant mieux alors si la tripartite entérine ce sursaut économique.

K. H.

GRÈVE DANS LA SANTÉ

Le SNMGSP se démarque des autres syndicats

Le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP) a délivré hier lors de la tenue de son assemblée générale un satisfecit à l'endroit des pouvoirs publics après que ceux-ci eurent augmenté leurs salaires.

PAR LARBI GRAÏNE

Pourtant peu de monde s'est rendu à l'assemblée convoquée dans la matinée au CHU Mustapha Bacha à Alger à l'effet de donner lecture à la déclaration du syndicat. « L'objet de cette AG est d'informer la base comme nous l'avons toujours fait, ainsi que de dire qu'on se démarque de tous les mouvements de contestation, auxquels ont appelé les autres syndicats, nous ne sommes pas concernés, nous estimons que nous avons réalisé un acquis indéniable et une avancée majeure dans le recouvrement de notre dignité » affirme le président du SNMGSP, le Dr Salah Laouar. Ce dernier réfute l'épithète de « syndicat maison » que d'aucuns veulent accoler à sa formation. Il sort d'une pile de

dossier un document qu'il distribue à la presse. Il s'agit d'une copie du récépissé d'enregistrement du SNMGSP délivré en 2001 par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale sous le n° 666. « Nous ne souffrons d'aucun déficit quant à notre existence légale, nous ne prétendons pas représenter l'ensemble des généralistes, soit les 12.000 médecins que compte la corporation ». Et d'ajouter : « Nous acceptons le pluralisme syndical, mais quand on a vu qu'on ne pouvait pas avancer avec des corps qui ont chacun leurs spécificités nous avons décidé de créer notre syndicat ». Le Dr Salah Laouar a eu une réponse évasive à la question de savoir le nombre d'adhérents que compte son organisation. « Seul le ministère du Travail est habilité à vous communiquer cette information » a-t-il lancé. Il n'a pas hésité à montrer le nouveau barème des salaires assorti d'un comparatif pour illustrer ses

propos. Le médecin généraliste relevant de la 6^e catégorie touchera désormais 68.465,00 DA de salaire net au lieu de 42.900,00 DA, soit une augmentation de 60 %. Le médecin généraliste principal verra son salaire relevé à hauteur de 85.931 DA, lui qui touchait 50.029 DA de salaire net (72%). Le médecin généraliste chef voit son salaire net faire une progression de 81%, ainsi il passe de 52.263,00 DA à 94.842,00. Dans la 10^e catégorie, les médecins généralistes, les médecins généralistes principaux et les médecins généralistes chefs verront leur salaire net grimper respectivement de 65 %, 75% et 85 %. Le médecin généraliste percevra un salaire net de 77.481,00 DA au lieu des 46.997,00 DA précédents. Le médecin généraliste principal aura 97.149,00 DA au lieu des 55.359,00 DA et enfin le médecin généraliste chef percevra un salaire net de 106.963,00 DA au lieu des 57.938,00 DA.

Selon le Dr Salah Laouar ces augmentations seront appliquées dès cette semaine et auront un effet rétroactif d'une année.

Pour rappel, après l'annonce des augmentations de salaires, le SNMGSP s'est réuni le 5 mai dernier avec le ministère de la Santé avec lequel il a convenu de la mise en place de 2 commissions mixtes, l'une chargée de la formation et l'autre chargée de mettre au point les modalités pratiques relatives au passage du grade de médecin principal au grade de médecin en chef. Mais le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) et le syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) qui aussi encadre des médecins généralistes, ne sont pas convaincus par l'offre des autorités. Ils appellent à une grève illimitée à partir du 16 mars prochain au cas où le ministère venait à faire la sourde oreille à leurs doléances. **L.G.**

RÉVISION DE LA GRILLE DES SALAIRES

Jusqu'à 70% d'augmentation pour tous les corps

PAR RAYAN NASSIM

Tous les travailleurs du secteur de la santé bénéficieront d'une augmentation moyenne allant jusqu'à 70%, a annoncé, hier, le directeur des ressources humaines au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Aïssa Fassi, dans une déclaration à l'APS.

Ces nouvelles augmentations de salaires décidées par l'Etat au profit de tous les corps du secteur sanitaire vont de 60% à 80% et s'inscrivent dans le cadre de « la réhabilitation des travailleurs du secteur et le respect de l'échelle des valeurs dans la société algérienne ».

S'agissant de l'augmentation accordée au médecin généraliste débutant, elle est fixée à 48 pc du salaire brut, et à 70 pc du salaire net.

Pour ce qui est du médecin généraliste principal classé au 6^e échelon, il bénéficiera d'une augmentation de 82% du salaire brut et de 72 % du salaire net.

Le médecin généraliste en chef, une nouvelle catégorie introduite dans le cadre du nouveau régime indemnitaire, profitera d'une hausse de 94 pc du salaire brut et de 81% du salaire net.

Le médecin généraliste classé au 10^e échelon et à la catégorie 16, bénéficiera d'une hausse de 75% du salaire brut et de 65 % du salaire net.

Le médecin généraliste principal de la même catégorie, profitera d'une augmentation de 87 pc du salaire brut et de 75 pc du salaire net. Le médecin généraliste en chef, classé au 10^e échelon et à la catégorie 16, bénéficiera

d'une augmentation de 98% du salaire brut et de 85 % du salaire net.

Les autres corps à l'instar des pharmaciens des établissements hospitaliers et les chirurgiens dentistes, des différentes catégories, profiteront d'une augmentation considérable allant de 58% à 86% du salaire brut et de 48 % à 70 % du salaire net.

Ces indemnités annoncées par la tutelle au profit de tous les corps du secteur de la santé englobent également les primes de garde et de contagion.

Tous les travailleurs bénéficieront de cette augmentation avec effet rétroactif à partir de janvier 2008 allant de plus d'un million DA à plus de deux millions DA, selon la catégorie et l'ancienneté.

R. N.

ATTESTATIONS DE BAC, PERMIS DE CONDUIRE ET AUTRES DOCUMENTS FALSIFIÉS

Un réseau de trafiquants neutralisé à Constantine

PAR AHMED BOUARABA

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Constantine ont mis hors d'état de nuire une association de malfaiteurs spécialisée dans la falsification de documents administratifs et la contrefaçon des billets de banque. Le groupe, constitué de 7 individus, activait à l'est du pays et au niveau de quelques wilayas du Centre et de l'Ouest avec des complices. En neutralisant ces bandits, les gendarmes ont pu récupérer un important lot de documents administratifs falsifiés et une quantité de faux billets de banque ainsi que le matériel utilisé par ces falsifications.

Jeudi passé, les éléments de la section de recherches de Constantine ont, agissant sur renseignements, interpellé à hauteur du complexe sportif deux membres dudit réseau. Après avoir passé au peigne fin les deux interpellés, 5 cartes d'immatriculation pour

camion - au nom de la même personne - 5 permis de conduire - au nom de différentes personnes - ainsi que 12 faux billets de banque de 500 DA, ont été découverts dans un sac. A cet effet, les gendarmes ont perquisitionné les domiciles des deux mis en cause où il a été retrouvé 4 certificats de résidence, dont un vierge avec les cachets de l'état civil de l'APC de Constantine et un autre en langue française, 4 contrats de loyer aux noms de tierces personnes ainsi que des photocopies pour attestations de travail. En outre, la photocopie d'une carte fiscale, 500 vignettes de différents médicaments, d'une valeur de plus de 1.000 DA chacune, 2 photocopies pour attestation du baccalauréat et attestations de succès provisoire, 3 photocopies pour feuilles de passeport et 1 autre d'un permis de conduire ainsi que 2 imprimés pour casier judiciaire n° 3, ont été également récupérés. Il convient de préciser que les imprimés pour

casier judiciaire étaient établis au nom de l'un des mis en cause. Pour ce qui est du matériel utilisé, les gendarmes ont procédé à la saisie d'une unité centrale et d'un microordinateur. Les investigations minutieuses des enquêteurs ainsi que l'audition des deux mis en cause, ont conduit à l'interpellation de 5 autres individus. Ces derniers quelques wilayas du centre et de l'ouest du pays avec des complices. Notons, dans ce contexte, que les 7 personnes arrêtées, sont au chômage hormis 2 qui exercent en qualité de commerçants. Concernant leur niveau de formation, il est, pour certains secondaire et pour les autres primaire, a indiqué la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. Notons enfin que les mis en cause, présentés lundi dernier devant le parquet, ont été écroués pour « création d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux, trafic de monnaie, fraude fiscale... ». **A. B.**

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Jusqu'à 4 ans de prison ferme contre

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé lundi soir des peines allant d'un an à quatre ans de prison ferme contre 9 accusés pour appartenance à un groupe terroriste et possession de matières explosives. L'accusé Aït Said Yassine a ainsi écopé de quatre ans de prison ferme. Les accusés Meguelati Redouane, Boulekroum Oussama, Djebbar Samir et Debaghi Oussama ont été condamnés à deux ans de prison ferme. Les accusés Fentazi Abdelhalim, Fitas Fethi, Bouakaz Abdallah

et Bendahmane Saber ont, quant à eux, écopé d'un an de prison ferme. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 2 décembre 2009 lorsque les services de sécurité ont arrêté l'accusé Aït Saïd Yassine au niveau d'un barrage de sécurité, dans la région de Tagounit à Ain El-Hamam (Tizi-Ouzou), alors qu'il s'apprêtait à faire passer les quantités de matières explosives à bord de son véhicule à un groupe terroriste activant dans la même région.

Grâce aux informations obtenues lors de l'interrogatoire de l'accusé Aït Saïd Yassine,

les services de sécurité ont pu arrêter les autres éléments du groupe dans une embuscade. Les accusés ont avoué que leur groupe était en train de préparer plusieurs opérations suicides dans la région de Tizi-Ouzou et l'assassinat d'éléments des services de sécurité travaillant dans la région. Au cours de l'audience, les accusés se sont rétractés et ont nié tous les faits qui leur sont reprochés. Le ministère public avait requis des peines allant à 20 ans de prison ferme contre les accusés. **APS**

MARCHÉ DES TÉLÉCOMS
EN ALGÉRIE

290 milliards DA de chiffre d'affaires en 2010

Le marché des télécommunications en Algérie a enregistré un chiffre d'affaires de 290 milliards DA en 2010, en légère hausse par rapport à 2009 où il se situait aux environs de 285 milliards DA, a indiqué mardi à Alger un représentant du groupe Algérie Télécom (AT).

Ce chiffre englobe l'ensemble des opérateurs intervenant dans le secteur des télécommunications dans le pays, à savoir la téléphonie mobile et fixe ainsi que les fournisseurs d'accès à Internet.

Ainsi, le chiffre d'affaires de l'opérateur de téléphonie mobile Orascom Télécom Algérie (OTA, Djezzy) est de l'ordre de 136 milliards DA, suivi d'Algérie Télécom Mobilis (ATM) avec 48 milliards DA et Watania Télécom Algérie (WTA, Nedjma) 35 milliards DA, a précisé Khaled Chioukh, représentant d'AT lors d'une rencontre entre des entreprises algériennes et sud-coréennes sur le thème "Modèles de stratégie de développement sud-coréens dans les TIC".

Le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe est de 52 milliards DA, la filiale commerciale d'AT, Djaweb, 9 milliards DA et les fournisseurs d'accès à internet (FAI) ou providers 8,5 milliards DA. Selon des données rendues publiques dernièrement par l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), la téléphonie mobile en Algérie comptait 32.780.165 abonnés à la fin de l'année 2010, en hausse de 50.341 abonnés par rapport à 2009.

Concernant la téléphonie fixe, un peu plus de 3 millions d'abonnés ont été comptabilisés au 28 février 2011.

Le groupe public Algérie Télécom, seul sur le marché, comptait à cette échéance 2.537.000 abonnés à la téléphonie fixe filaire et 533.300 au WLL (Wireless Local Loop), réseau sans fil utilisant les ondes hertziennes.

Pour Internet haut débit, le nombre de clients abonnés aux différents réseaux d'ADSL est estimé à 830.000 à fin février 2011, soit un taux de pénétration d'environ 10%.

R. N.

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

7.800 agents déployés

Le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère, M. Abdelhamid Boukahnoune, a annoncé, hier, qu'un programme "spécifique" de lutte contre les intoxications alimentaires a été préparé en prévision de l'été prochain qui coïncidera avec le mois de Ramadhan.

PAR INES AMROUDE

« **T**outes les brigades chargées du contrôle et de la répression des fraudes sont mobilisées » pour faire face à d'éventuelles intoxications pendant cette période de fortes chaleurs. Le nombre d'agents de contrôle devrait atteindre cette année 7.800 employés avec le recrutement de 3.500 nouveaux contrôleurs qui viennent s'ajouter aux 4.300 de l'année dernière, alors que 2.500 autres agents seront recrutés au courant de l'année 2012, sur un programme de 5.000 prévus à l'horizon 2014, selon les chiffres fournis par le même responsable. M. Boukahnoune a admis, rapporte l'APS, que ce nombre reste "insuffisant" eu égard au nombre de commerçants inscrits au registre du commerce, qui a atteint 1,4 million d'opérateurs sans compter ceux activant dans le commerce informel. Le secteur enregistre annuellement entre 160.000 et 170.000 infractions d'ordre alimentaire durant les cinq dernières années dont 71% sont relatives au non respect des conditions d'hygiène, que ce soit lors de la présentation des produits alimentaires ou dans les restaurants et les "fast food".

Un million d'intervention en 2010

Près d'un million d'interventions ont été effectuées par les services de contrôle et de la répression des fraudes en 2010. Ces opérations concernent le contrôle des pratiques commerciales et le contrôle de la qualité, selon le directeur des laboratoires d'analyses et d'essais de la qualité au ministère du Commerce, M. Ramdane



Boussenadji. En termes de contrôle de la qualité, l'année 2010 a enregistré 641.000 interventions avec 80.000 infractions contre respectivement 658.000 et 78.000 en 2009, 596.000 et 68.000 en 2008 et 490.000 et 54.000 infractions en 2007. Selon M. Boussenadji, le nombre de constatations des infractions a évolué de 24% entre 2007 et 2010 "grâce notamment à la mobilisation des agents de contrôle, et ce, malgré le manque de moyens mis à leur disposition". Sur le plan santé, une intoxication coûte 3.000 DA/jour et entre 20.000 et 30.000 DA/jour en cas d'hospitalisation.

Selon ses organisateurs, la journée nationale sur la sécurité alimentaire per-

mettra d'appréhender les différentes méthodes et systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires, ainsi que les différentes réglementations nationales et internationales en impliquant notamment des experts et des organismes de certification. Le directeur général de l'Intelligence économique au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Bacha, a souligné de son côté l'enjeu que représente le respect des normes de qualité pour la sauvegarde des intérêts de l'économie nationale. Selon des chiffres du ministère, la filière agroalimentaire représente 40% de la valeur ajoutée industrielle et compte 120.000 salariés.

I. A.

APRÈS L'ACCIDENT NUCLÉAIRE DU JAPON

Vigilance au niveau des frontières algériennes

Les services de contrôle et de la répression des fraudes du ministère du Commerce au niveau des frontières nationales ont été appelés à exercer une "vigilance accrue" dans le contrôle des produits notamment alimentaires importés, à la suite à l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima, au Japon. "On est vigilant. Nos services sont instruits pour développer une vigilance accrue dans le contrôle des produits importés", a indiqué le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère, Abdelhamid Boukahnoune, en marge d'une journée nationale sur la sécurité des denrées alimentaires. Selon ce responsable, ses services ont été alertés dès le déclenchement de l'accident nucléaire, à l'instar des mesures sanitaires de protection prises par les autres pays. Les agents de contrôle sont outillés d'instruments spécifiques pour mesurer le niveau de radiation, "s'il y en a", précise M. Boukahnoune, soulignant, tout de même, que l'Algérie "n'importe pas beaucoup de produits du Japon notamment les produits alimentaires". "Notre souci est de vérifier l'origine de ces produits importés d'autres pays (autre que le Japon)", a-t-il précisé.

A. B.

L'UNION SACRÉE À PARIS POUR COMBATTRE LE FLÉAU DE LA DROGUE

Un plan d'action pour contrer les narcotrafiquants

PAR SADEK BELHOCINE

Les ministres de l'Intérieur des trois continents (pays du G8, Colombie, Pérou, Bolivie, Brésil, Mexique, Algérie, Maroc, Sénégal, Ghana, Nigeria, Afrique du Sud, se sont réunis, hier, à Paris pour discuter ensemble d'un plan d'action contre le trafic de cocaïne sud-américaine. L'Algérie est représentée à cette rencontre par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, arrivé la veille à Paris. Au cours de cette réunion, le ministre exposera la stratégie de lutte contre le trafic de drogue mise en œuvre par l'Algérie qui a ratifié toutes les conventions internationales pour combattre ce fléau. C'est une première que les pays consommateurs et producteurs de drogue se réunissent pour coordonner leur lutte contre le trafic de drogue, dont la demande, constat fait par les pays membres du G8, s'est déplacée depuis 1998 vers l'Europe. Au terme de la première session, le

conclave de Paris a jeté « les bases d'un plan d'action » pour tenter d'enrayer l'expansion du trafic transatlantique de cocaïne. L'idée première qui s'est dégagée consiste à couper les "nouvelles routes" de la cocaïne, une grande partie du trafic s'opérant désormais d'Amérique du Sud par porte-conteneurs avec, parfois, une nouvelle porte d'entrée en Afrique de l'Ouest en particulier, où la faiblesse des Etats, la corruption et la proximité géographique avec l'Europe ont permis de constituer une plaque tournante. Il n'y a qu'à se rappeler de ce Boeing bourré de cocaïne qui avait atterri en plein désert malien en novembre 2009 en provenance du Venezuela et que certains sont désormais considérée comme des narco-Etat. La moitié de la cocaïne sud-américaine est maintenant écoulée vers l'Europe qui a rattrapé le marché nord-américain. Et depuis le milieu des années 2000, le tiers de la drogue à destination de l'Europe transite par l'Afrique. Une proximité géographique et

des réseaux bien structurés ont fait que la valeur annuelle du marché en Europe est passée à 33 milliards de dollars pour presque rejoindre celle des Etats-Unis (37 milliards), selon Yuriy Fedotov, le directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc). Pour ce responsable onusien, « les deux tiers des utilisateurs de cocaïne en Europe vivent dans seulement trois pays, Royaume-Uni, Espagne et Italie ». L'ONU, dans un rapport, précise que les saisies de cocaïne en Europe avaient atteint 121 tonnes en 2006, avant de chuter à 53 tonnes en 2009. Selon le même responsable de cet organisme des Nations unies contre la drogue et le crime organisé, « le prix de la cocaïne pure n'a pas beaucoup augmenté en Europe, ce qui suggère que les trafiquants ont trouvé de nouvelles façons de se soustraire au contrôle des forces de l'ordre », indiquant « le marché de la drogue représente 320 milliards de dollars par an ». Un marché qui

engendre, selon lui, la « violence sans précédent » en Amérique centrale, en particulier au Salvador, au Honduras et au Guatemala, suggérant que « la réponse à cette situation critique passe avant tout par un pacte politique renouvelé entre les Etats des deux rives de l'Atlantique ». Pour sa part, le ministre français de l'Intérieur, Claude Guéant, a appelé dans la matinée à des « solutions de coopération renforcée » sur la route transatlantique de la cocaïne, conseillant ses pairs, que pour « face à ces menaces très précises, nous avons tous intérêt à agir, les Européens pour réduire l'offre de drogue, les Africains pour enrayer les effets déstabilisateurs des trafics, les Latino-Américains pour couper les débouchés ». Sept organisations internationales ont également été conviées à cette réunion ministérielle, dont Interpol, Europol, les Nations unies, ainsi que des banques, comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

S. B.

DISTRIBUTION DE LAIT EN SACHET À ALGER Grève probable le 14 mai

Après la pénurie de lait en sachet, qui s'était remarquablement installée le dernier semestre de l'année écoulée, la trêve n'a donc duré qu'un bref trimestre pour les consommateurs de la capitale. Ainsi, les distributeurs de lait de la wilaya d'Alger donnent un ultimatum au ministère de l'Agriculture et du Développement rural - le 13^e au cours de ce mois - pour la satisfaction de leurs doléances.

D'ici là, si leurs revendications « légitimes », disent-ils, ne sont pas prises en charge, le 14 mai sera le premier jour de leur grève. Cette annonce, faut-il le dire, risque de perturber le quotidien des familles pour lesquelles le lait est une denrée de première nécessité. L'Association des distributeurs de lait de la capitale justifie l'action disant : « Nos multiples correspondances n'ont eu aucune réponse de la part de la tutelle. » Ces correspondances revendiquent notamment « une marge bénéficiaire de 1,5 dinars le sachet, alors qu'il n'est depuis 1989 à ce jour que de 0,05 centime ».

En outre explique-t-elle « nous remboursons les pertes aux détaillants à 100% alors que Colaital Birkhadem ne rembourse que 50% ». Selon toujours l'Association des distributeurs de lait de la wilaya d'Alger, le problème du chargement se pose à l'usine de Birkhadem, causant des retards de plusieurs heures pour les distributeurs. Pour rappel, la relation distributeurs tutelle est un peu tendue depuis la dernière pénurie.

Dans leurs déclarations à la presse, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Rachid Benaïssa, et le président de l'Office interprofessionnel de la filière lait, Mahmoud Benchkour n'hésitaient pas à pointer du doigt les distributeurs. « Il n'y a ni crise ni pénurie, mais bien un dysfonctionnement dans la distribution », ont-ils à maintes reprises déclaré. Depuis janvier, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur afin d'endiguer la situation qui touche principalement les petites bourses de plein fouet.

Toutefois, le consommateur n'espère, quant à lui, que se procurer, sans stress, un sachet de lait chez l'épicier du coin.

A. B.

BATIMATEC, PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION 2010-2014

Pleins feux sur le logement promotionnel aidé

Lors d'une conférence en marge du salon international du bâtiment, des travaux publics et de la construction «Batimatec» animée hier à la Safex, relatant la présentation du programme de construction de logements pour la période 2010-2014, notamment la vulgarisation de la question et de la problématique du logement promotionnel aidé, Mme Youcef Khodja, cadre au ministère de l'Habitat, a développé un exposé concis mais dense de la politique nationale en matière de réalisation de logements.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, après avoir rappelé que depuis 2005, l'Algérie s'est lancée dans un vaste programme et processus économique de construction et de création d'emplois et de lutte implacable contre le chômage, notamment par le biais du plan quinquennal, les pouvoirs publics ont entrepris la réalisation de 1 million de logements durant la période 2005-2009. Cela vise notamment à réduire les effets de la précarité en matière d'habitat et à faire face à la croissance démographique, ainsi que l'arrêt de la prolifération de l'habitat précaire et l'exode rural pour la promotion de la famille algérienne. « Plus de 1,2



million de logements seront réalisés pendant le plan quinquennal 2012-2014 tandis que 1,6 million de logements ont été construits entre 2005 et 2009 en vertu du programme complémentaire et ce en raison de l'accroissement de la demande en matière de logements » a-t-elle indiqué. Aussi, le premier plan quinquennal a vu la livraison de 1.045.000 logements alors que la mise en chantier prévoit 1.400.000 logements à construire, mais un programme complémentaire fait état de 800.000 logements à réaliser. Pour ce qui est du plan quinquennal, l'enveloppe financière mobilisée pour la concrétisation du programme de construction est évaluée à 672 milliards DA. Pour ce qui concerne le programme quinquennal actuel (2010-2014) où 2 millions de

logements sont en voie de construction dont 800.000 logements locatifs, il pourrait y avoir un complément de 450.000 logements, alors que 900.000 logements au titre de l'aide au logement rural, 550.000 logements participatifs aidés et 50.000 pour les jeunes sont également prévus. M. Farouk, directeur général de la Promotion immobilière au ministère, a souligné qu'« une aide frontale modulée par rapport au revenu des ménages, soit 400.000 DA pour les revenus supérieurs à 4 fois le SNMG sans excéder 6 fois le SNMG ou 700.000 DA si les revenus sont inférieurs à 4 fois le SNMG avec un seuil de revenu de 1 fois le SNMG sera octroyée aux postulants ». Pour le plan 2010-2014, la livraison a concerné 214.000 logements alors que le lancement nouveau a prévu 200.000 autres logements et pas moins de 521.000 programmes sont en cours de réalisation pour un montant financier global de l'ordre de 230 milliards DA. « Il s'agit d'offrir un logement à chaque tranche de la société par rapport à leurs revenus, notamment pour ce qui est du logement social participatif et du logement location-vente. Il y a, certes, des points positifs, mais la demande est importante et nous allons essayer de tirer profit de ces deux segments qui présentent des avantages » a-t-il dit. Le crédit bonifié accordé par le Trésor public est, en fait, un crédit bancaire où le client prend en charge 1% alors que les autres parts sont prises par le Trésor public, d'où la solvabilité de la demande de logements.

A. A.

EXPLOITATION DES ESPACES DE VENTE DE GROS

L'UGCAA plaide pour un changement

PAR INES AMROUDE

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a plaidé pour la création d'une entreprise publique chargée de la gestion des marchés de gros des fruits et légumes, et la cession aux mandataires des carreaux qu'ils gèrent au niveau de ces marchés, au lieu du mode de location actuellement en vigueur. La Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes, affiliée à l'UGCAA, a demandé aussi, rapporte l'APS, à être associée dans la concrétisation des initiatives du ministère du Commerce, visant à mieux organiser ces marchés au nombre de 45 au niveau national et qui abritent environ 1.500 mandataires. Pour cette association, dont les membres ont débattu récemment du contenu du projet de décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement des marchés de gros, la concrétisation de ces revendications pourra mettre un terme à l'activité des grossistes informels, et influera positivement sur la qualité et les prix des produits agricoles sur le marché de détail. Ce projet de décret prévoit une série de mesures susceptibles de combler un vide juridique qui a caractérisé ce segment, dans le but notamment d'harmoniser leur fonctionnement, selon le texte rapporte l'agence. Il tend aussi à instaurer un cadre organisationnel qui régit de façon uniforme et adéquate à travers le pays le fonctionnement de ces marchés de gros. Ainsi, et au chapitre des

modalités d'organisation et de fonctionnement du marché de gros, il est souligné que toute opération de vente doit obligatoirement faire l'objet d'une facturation et qu'un exemplaire de la facture est remis à l'acheteur ou son préposé. S'agissant des produits proposés à la vente dans le marché de gros, ils doivent être de qualité saine, marchande et loyale, est-il stipulé dans ce texte, qui souligne que ces produits "doivent préalablement à leur mise en vente faire l'objet d'un triage assurant leur homogénéité dans un même emballage". De plus, les marchandises proposées à la vente doivent être présentées dans un emballage approprié et propre, selon l'article 9 du projet de décret qui stipule que "le vendeur ne peut mettre en vente des colis de fruits et légumes dont la partie apparente ne correspond pas en forme, en calibre, en aspect ou en variété à la moyenne de la marchandise offerte à la vente". Par ailleurs, un relevé des fourchettes des prix doit être effectué par l'administration du marché trois fois durant les horaires de vente, successivement 1 heure puis 2 heures après le début des ventes, tandis que le troisième relevé doit être effectué 1 heure avant la fin des ventes, avant d'être affiché obligatoirement à l'attention des usagers du marché. A cet effet, il est exigé, d'après ce projet de décret composé d'une trentaine d'articles, des usagers du marché de gros en collaboration avec l'administration du marché d'arrêter journalièrement les fourchettes de prix à appliquer le

jour suivant. Le mandataire-grossiste, défini comme étant une personne physique ou morale qui vend ou achète des marchandises pour le compte de l'exploitant agricole et pour son propre compte, est tenu d'être présent régulièrement au niveau de son carreau durant les heures de vente et de réception des marchandises, et cela sauf empêchement ou maladie dûment prouvés ou mandat exprès donné à ses employés habilités, d'après le texte. En cas d'absence du mandataire-grossiste et de ses employés ou la fermeture non justifiée dépassant les 3 jours consécutifs ou le non paiement de 3 mensualités consécutives, il est procédé à la résiliation du contrat de location. D'autre part, l'administration du marché, assurée soit par la commune, la wilaya, le propriétaire privé, l'établissement public ou l'adjudicataire, a la possibilité d'effectuer des travaux d'aménagement et/ou d'entretien sur les voiries et ouvrages communs du marché. La vente des fruits et légumes en gros au sein du marché est opérée à partir exclusivement des carreaux concédés aux usagers du marché stipule le décret, dont l'article 26 indique qu'"en cas de décès du mandataire-grossiste, ses héritiers ou ayants droit sont prioritaires pour poursuivre l'activité en présentant une demande pour l'attribution du carreau à la commission de wilaya chargée de l'aménagement et l'implantation des espaces commerciaux".

I. A.

11^E SESSION DU FORUM DE DOHA SUR LA DÉMOCRATIE, LE DÉVELOPPEMENT ET LE LIBRE-ÉCHANGE

Benbada depuis dimanche au Qatar

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada prend part à la 11^e session du Forum de Doha sur la démocratie, le développement et le libre échange dont les travaux ont débuté dimanche dans la capitale qatarie. Ce forum de 4 jours traitera de plusieurs questions relatives notamment à "la démocratie, le développement, le libre échange, la problématique du développement dans le monde arabe et la guerre des monnaies à travers les appels à la réforme du système monétaire international",

indique un communiqué du ministère. Cette rencontre débattera également des "réformes au sein des organisations internationales comme la Banque mondiale, le FMI et la FAO, les ressources de financement du développement, l'aide humanitaire et la valorisation des compétences". Le rôle de l'information électronique et satellitaire et son impact sur les événements ainsi que la sécurisation de l'avenir économique et de la stabilité dans la région, sont entre autres les thèmes inscrits à l'ordre du

jour de cette rencontre. Le forum évoquera par ailleurs, le paysage politique mondial, les changements dans la région du Moyen Orient, le rôle des ensembles régionaux dans le renforcement des réformes et le rôle des réseaux électroniques dans la réforme pacifique, ajoute le communiqué. La première session de ce forum a eu lieu en 2001 en préparation de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue à Doha en novembre de la même année.

R. E.

SÉMINAIRE SUR LES TECHNIQUES D'ACCUEIL À ALGER

Le savoir-faire et le «savoir-être» en exergue

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise un séminaire de deux jours, les 18 et 19 mai 2011, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA Pins maritimes) Alger sur le thème « Les techniques d'accueil ». Les organisateurs de cette rencontre soulignent que ce séminaire s'adresse à toute personne chargée d'accueillir et de renseigner, de manière occasionnelle ou permanente, le public, les visiteurs, les collaborateurs, les clients, etc. L'objectif essentiel consiste notamment à développer la maîtrise des techniques de réception d'accueil et de conseil, à savoir les méthodes permettant de perfectionner les fonctions de «Recevoir, identifier, orienter» les visiteurs, les clients, assurer une bonne gestion des appels téléphoniques, collecter et actualiser toute source documentaire mise à la disposition du public, ainsi que la technique d'acquisition d'une aisance relationnelle face à ses différents interlocuteurs.

A. A.

SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Appel à une réforme urgente

La réforme du système monétaire international s'impose en vue notamment d'assurer au FMI une plus grande indépendance, a affirmé hier le président de la Banque nationale suisse (BNS) Philipp Hildebrand. «Il est impératif que le système monétaire international s'adapte aux changements», a souligné M. Hildebrand lors d'une conférence sur ce sujet à Zurich à laquelle participait également le directeur du FMI, Dominique Strauss-Kahn. «Un réexamen approfondi et une réforme du système sont devenus une priorité pour les décideurs politiques», a insisté le patron de l'institut d'émission helvétique. Le FMI a ainsi accru sa capacité à venir en aide à ses membres et à améliorer ses instruments de prêts, mais l'organisation doit assurer qu'elle est suffisamment indépendante. Concernant la création d'un système d'aide financière plus large, le patron de la BNS a cependant estimé que l'introduction d'un filet de sécurité financière internationale n'était pas nécessaire. La réunion sur le système monétaire international à Zurich qui se tient mardi réunit les membres de la Banque centrale du Canada, de l'Inde, de la Banque centrale européenne, de la Banque de France et de l'institut d'émission du Japon.

GRANDE-BRETAGNE

Les compagnies appelées à renforcer leur présence en Algérie

Le gouvernement encourage les compagnies britanniques à penser "sérieusement" à renforcer leur présence en Algérie pour saisir les opportunités d'investissements offertes par le marché algérien, a indiqué mardi à l'APS le ministre britannique du Commerce, Lord Green. «Nous encourageons les compagnies britanniques à penser sérieusement à saisir les opportunités qu'offre le marché algérien et à s'impliquer davantage dans les projets initiés par ce pays», a affirmé Lord Green, en marge d'une rencontre organisée par l'organisme britannique chargé de la promotion du commerce et des investissements (UKTI), consacrée à la présentation de la nouvelle stratégie du gouvernement en matière de commerce et d'investissement dans le monde. Lord Green, qui avait qualifié récemment l'Algérie de "marché émergent", s'est dit aujourd'hui "satisfait" de la coopération entre le Royaume-Uni et l'Algérie. Les relations économiques entre les deux pays ne cessent de se renforcer et connaissent une nouvelle dynamique, imprégnée par la régularité des échanges de visites entre délégations des deux pays. Selon les statistiques des Douanes algériennes, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grande-Bretagne étaient de près de 2 milliards de dollars en 2009, dont 1,181 milliard de dollars d'exportations algériennes et 720 millions de dollars d'importations.

R. E.

INSURRECTION DE 1871

Younès Adli évoque le rôle de Tajmaït

Younès Adli, écrivain prolifique et universitaire, a animé une conférence à la maison de la culture de Tizi-Ouzou dans le cadre d'une journée d'étude sur le rôle de tajmaït dans l'insurrection de 1871. La communication de Younès Adli, également docteur en langue et culture berbère, a été structurée en trois grandes parties portant, la première, sur « les textes coloniaux déstructurants », la deuxième sur « les réactions autochtones » et enfin la troisième sur « les preuves par l'après 1871 ». Dans la première partie, le conférencier a d'abord fait référence à l'instruction du 11 juin 1863 qui recommandait à l'échelle du territoire « sénatus-consulté » de donner « l'investiture officielle aux réunions de notables, qui, sous la dénomination de djemaâ, représentent l'intérêt collectif ». Il a ensuite abordé le décret du 20 mai 1868 qui portait interdiction de la djemaâ de village et autorisait un seul conseil par ârch (composé de douze membres choisis par l'administration), à la tête duquel est nommé un caïd. Il a enfin évoqué le décret du 24 décembre 1870 qui élargissait l'instruction du 11 juin 1863 à tout le territoire civil. Ces textes ont eu pour résultat de remplacer officiellement la véritable djemaâ de village par un conseil de notables à la solde de l'administration coloniale.

Dans la deuxième partie, Younès Adli a appréhendé les réactions des autochtones. Il y a distingué la réaction populaire et la réaction féodale. A travers la première, il a suivi la djemaâ de village contrainte à la clandestinité mais évoluant en pleine symbiose avec l'ordre religieux de la Rahmaniya encore toléré avec ses zaouias. Cependant, au déclenchement de la guerre de 1871, l'enrôlement des imsseblen, ces volontaires au combat (car la Kabylie ne possédait pas d'armée régulière), s'était fait par la djemaâ, comme de tradition. Dans la deuxième, c'est-à-dire la réaction féodale, le conférencier a parlé de El-Hadj Mohamed Mokrani qui « ne s'est arrimé à la guerre insurrectionnelle de 1871 qu'après avoir tenté en vain une alliance avec certaines familles féodales du Sud et du Titteri afin de négocier une certaine paix avec l'administration coloniale ».

Dans la troisième partie de sa conférence, enfin, Younès Adli a voulu apporter des preuves du rôle joué par la djemaâ en allant explorer l'après 1871, à travers les déportations en Nouvelle-Calédonie. Il commence par rappeler « le procès des grands chefs de l'insurrection » qui s'est tenu à Constantine en 1873. Il a relevé que sur les 152 accusés, 73 étaient des chefs traditionnels (de village, du ârch et de taqbilt, la confédération de tribus). Ensuite il a abordé la révolte canaque de 1878 en Nouvelle-Calédonie. Certains écrits ont fait mention de la main forte prêtée par les détenus algériens à l'administration pénitentiaire afin de réprimer cette révolte. L'orateur a apporté de nouvelles précisions à ce sujet, en avançant que pour les détenus kabyles les noms retenus par ces écrits étaient ceux des féodaux et non ceux des chefs traditionnels et des chefs religieux de la Rahmaniya. Comme quoi, la payannerie était restée fidèles à ses valeurs même en détention en Nouvelle-Calédonie.

L. B.

TIZI-OUZOU

Priorité aux investissements

Avec la stabilité politique qui a regagné la wilaya de Tizi Ouzou, la priorité et l'heure sont à la réflexion sur les moyens adéquats pour permettre à la région de renouer avec l'investissement.

PAR LOUNES BOUGACI

L'entreprise s'annonce quelque peu difficile mais attrayante notamment à cause des potentialités que recèle la wilaya de Tizi-Ouzou. Beaucoup de cadres résidant sur le territoire de la wilaya sont contraints de se déplacer vers d'autres grandes villes dont Alger pour y travailler. Cela ne se fait point sans de grands sacrifices à y consentir, d'abord le détachement de la famille mais aussi les frais supplémentaires y afférents, entre autres le loyer. Ces compétences sont prêtes à rester dans leur région pour peu que des opportunités de travail s'offrent.

La priorité des priorités est donc celle de redonner confiance aux investisseurs afin que ces derniers se décident de revenir au bercail. Pour ce, les investisseurs de la wilaya, organisés sous la houlette de la chambre du commerce et de l'industrie du Djurdjura, sont prêts à s'impliquer entièrement dans cette démarche. Les autorités locales expriment la même volonté, du moins théoriquement et dans le discours car sur le terrain, les investisseurs sont souvent confrontés à une multitude de difficultés d'ordre bureaucratique qui ne sont pas pour faciliter leur travail. C'est pourquoi que durant toute l'année 2010, aucune entreprise nouvelle n'a démarré, selon les affirmations de M.Ameziane Medjkouh, président de la chambre de l'industrie et du commerce du Djurdjura. Pourtant, la wilaya génère d'énormes impôts par les activités professionnelles de plus de 53.000 opérateurs affiliés au



registre du commerce. Il s'agit de pas moins de 650 millions de dinars. Il est impératif donc, de l'avis des spécialistes, que les pouvoirs publics prêtent main forte aux investisseurs déjà existant et aux investisseurs potentiels. Les responsables de la chambre du commerce estiment que, compte tenu du lourd passif que la wilaya de Tizi Ouzou a vécu, il serait impératif de la faire bénéficier de mesures incitatives à l'investissement privé car un retard énorme est à rattraper. En moyenne, la région est dotée de 6,5 entreprises pour 1.000 habitants contre plus de 11 entreprises pour 1.000 habitants dans les autres wilayas. Quant au taux de chômage officiel, qui est sans doute loin de refléter la réalité, il est de 18 %. 58 % de la population de la wilaya a moins de trente ans. Au sujet des zones d'activité de la wilaya, elles se trou-

vent tout simplement dans un état d'abandon. Pour les réhabiliter, une enveloppe de pas moins de 10 milliards de dinars est indispensable. Un plan spécifique est revendiqué par ailleurs par les élus à l'assemblée populaire wilayale (APW) et ce, à l'instar des régions des Haut-Plateaux. Pour rappel, la wilaya de Tizi-Ouzou est classée comme zone au massif montagneux avec un relief accidenté. Les industriels de la wilaya attendent avec impatience leur part de l'enveloppe de 386 milliards de dinars annoncés par le ministre de l'Industrie. Cet argent servira à la mise à niveau des petites et moyennes entreprises. Aussi, il est attendu l'octroi de 100 milliards de centimes affectés au fonds local de l'investissement.

L. B.

TOURISME DANS LA VILLE DES GENÊTS

Réalisation de six ZET

La ville balnéaire d'Azeffoun sera dotée bientôt d'une zone d'extension touristique (ZET) qui rentre dans le cadre d'un programme qui touchera au total six localités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Après étude des offres, la commission nationale des marchés a opté pour deux entreprises l'une algérienne et l'autre espagnole. Par ailleurs, un partenariat est en voie d'être conclu en vue de la réalisation d'un projet similaire dans la région de Douaouda mari-

ne, à Alger. La ZET d'Azeffoun, dont l'étude a été effectuée par le bureau d'études Arq Mac, s'étend sur une superficie de 25 hectares dont 17 aménageables. Le projet est réparti en onze lots. Six seront réservés à un usage résidentiel touristique avec des lotissements et des bungalows, deux pour des hôtels et le reste pour la construction d'appartements, d'une station de traitement des eaux et pour l'érection d'une unité de la Protection civile. Au total, le projet sera

doté de pas moins de 250 chambres avec une capacité de 720 lits. La ZET permettra la création de 270 postes de travail permanents.

La direction du tourisme de Tizi-Ouzou a programmé de réaliser six zones d'extension touristique. Il s'agit de celle d'Azeffoun, Sidi Khelifa, Blerouna, Djemaâ N'Rabat, Zegzou et Abechar, Tasalast dans la daïra de Tigzirt.

L. B.

VÔ-VIETNAM

Hommage à Ait Abdelmalek Larbi

L'association Akhalaf de Maâtka, Tizi-Ouzou, a rendu un vibrant hommage à un expert du Vo-Vietnam, Ait Abdelmalek Larbi. A travers des expositions, des conférences, des exhibitions et des présentations artistiques, l'association a réussi à évoquer ce maître qui n'a pas pu être présent à ces festivités organisées également à la mémoire de Nguyen Duc Moc, maître en Vo-Vietnam. Cet hommage a permis aux jeunes de découvrir Ait Abdelmalek Larbi né le 16 mai à Ain El Hammam et ayant débuté le

Vo-Vietnam en 1965. En 1971, il obtient le premier degré avant de fonder, en 1973, le Vo-Vietnam en Algérie. Il est l'auteur du guide Vo Sinh, édité en 1976. En 1983, il publie le règlement de compétition et crée la fédération algérienne d'Aikido Vo Vietnam et disciplines assimilées. En 1985, il publie le livre « Le Vo Vietnam en Algérie » puis, il occupe le poste de directeur technique de la fédération suisse de Vo-Vietnam. Il a entraîné et enseigné aussi bien en France qu'en Algérie. Depuis 1987, il encadre 3 à 4 stages par année en

Algérie auprès de la fédération algérienne des arts martiaux sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports. En janvier 2004, avec le concours de la FAAM, les membres du comité national de Vo-Vietnam, le ministère de la Jeunesse et des Sports, avec la collaboration d'Ait Abdelmalek Larbi, un tournoi Algérie-France s'est déroulé à Alger.

C'est donc à un homme riche d'un parcours exceptionnel que l'hommage des jeunes sportifs de Maâtka a été rendu.

L. B.

ORAN, SAISON ESTIVALE

Plus de 5 millions de vacanciers attendus

Plus de cinq millions de personnes devraient fouler le sable doré des plages du littoral oranais durant la période estivale allant du 1^{er} juin au 30 septembre prochains, a indiqué un responsable de la Direction du tourisme de la wilaya.

Ces prévisions sont tout à fait réalistes attendu les bilans en hausse au fil de ces dernières années et de l'importance des moyens mobilisés pour assurer la réussite de cette saison estivale, a affirmé Djelloul Moulefera.

Dans ce contexte, une subvention de wilaya de l'ordre de 281 millions DA a été consacrée à l'aménagement d'une trentaine de plages autorisées à la baignade, a précisé ce responsable chargé des activités touristiques et de contrôle.

Mettant l'accent sur l'intérêt accordé par les pouvoirs publics pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de séjour aux estivants, M. Moulefera a relevé que le budget mobilisé avoisine près du double de celui de l'été 2010 (150 millions DA).

Ce montant financier est destiné à doter chaque plage en commodités de base, dont un poste de sécurité, une aire de sta-



tionnement, l'eau courante potable, des structures sanitaires, des cabines d'habillage, des douchettes et le balisage du périmètre de baignade. Il a également insisté sur la réglementation relative à la concession des plages qui sera appliquée, a-t-il dit, dans "toute sa rigueur". Les côtes oranaises avaient accueilli plus de 4 millions d'estivants en 2010, des statistiques en hausse par rapport aux exercices précédents malgré la coïncidence du mois de Ramadhan avec la saison des vacances. Abordant le volet investissement, il a fait

savoir que 47 établissements sont en cours de réalisation en appoint aux 141 hôtels existants qui totalisent une capacité de 12.342 lits. Pour promouvoir le développement touristique à la mesure des atouts et ambitions de la capitale de l'Ouest, il est également envisagé la création d'un Institut de formation, à l'instar de ceux d'Alger et de Tizi-Ouzou, a annoncé M. Moulefera qui s'exprimait dans le cadre du forum hebdomadaire du groupe de presse *Ouest Tribune*.

APS

CONSTANTINE, RELANCE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

690 millions dinars consacrés

Une enveloppe financière estimée à 690 millions de dinars, a été allouée au profit de la wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2011, pour la réalisation de nouveaux projets de proximité et de développement rural intégré, a indiqué la conservation des forêts.

Il s'agit de la réalisation d'une quarantaine de projets de proximité et de développement rural intégré, destinés notamment à la réalisation des travaux de correction torrentielle d'un volume de 42.150 m³, l'ouverture de 84 km de pistes et l'aména-

gement de 43 points d'eau, a précisé Ahmed Boudjadi, cadre de la conservation.

Ce programme qui vise la relance de l'activité agricole, en vue de soutenir les populations rurales, ciblera notamment l'élevage, la mise en valeur des terres agricoles, la plantation de 570 ha d'oléiculture, 300 ha pour les arbres fruitiers et 147 ha d'opuntia, tandis que plus de 700 ha sont concernés par la mise en valeur des terres agricoles.

La réalisation de ces opérations permettra de créer plus d'un millier d'emplois per-

manents ou saisonniers. Le même programme prévoit également des travaux sylvestres sur une superficie forestière de 200 ha, le reboisement de 300 ha, l'aménagement de tranchées brises-feu sur 20 ha, en plus de l'aménagement de 30 km de pistes. A rappeler qu'en 2010, une vingtaine de projets similaires, concernant notamment l'irrigation des terres agricoles, l'élevage, l'apiculture et la protection du patrimoine sylvoicole, ont été réalisés.

APS

KHENCHELA, PRODUCTION DE CÉRÉALES

420 millions de quintaux escomptés



Une production de plus de 420 millions de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est prévue dans la zone saharienne du sud de la wilaya de Khenchela, au titre de la campagne céréalière 2010-2011, ont indiqué les services agricoles. Le coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battage dans cette zone a été donné samedi dernier sur le péri-

mètre agricole d'El Halfaa. La superficie globale réservée cette année à la production de céréales représente 15.000 ha dont 6.500 ha pour l'orge, le reste pour les blés dur et tendre, a précisé la DSA. L'utilisation de l'irrigation par pivot, exploitant les forages réalisés avec le soutien du Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA) dans le

cadre des programmes de mise en valeur par la concession, figure parmi les techniques utilisées par les agriculteurs de cette région. Par ailleurs, un nouveau point de collecte d'une capacité de stockage de 80.000 quintaux de céréales, sera ouvert par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) au village d'El Meita, afin d'alléger la pression sur celui d'El Baara, dans la même région. La zone saharienne du sud de la wilaya de Khenchela a bénéficié de plusieurs opérations de mise en valeur par la concession, et d'une centrale électrique de haute tension, dans la région de Goudjil, selon les services de la wilaya qui précisent que cette dernière réalisation permettra une extension de 1.500 km du réseau d'électrification. Un total de 49.000 ha bénéficiera, dans la région saharienne de la wilaya, d'une opération de mise en valeur qui permettra la création de nouveaux postes d'emploi au profit de jeunes chômeurs, a souligné la DSA, précisant qu'un projet de liaison routière entre village d'El Meita et les limites administratives de la wilaya d'El Oued sera prochainement réalisé.

APS

TRAMWAY D'ALGER

2^e tronçon opérationnel

avant fin 2011

Le 2^e tronçon du tramway d'Alger, reliant le quartier des Bananiers (Mohammadia) au chemin des Fusillés El Annassers "sera réceptionné vers la fin de l'année", a indiqué dimanche dernier le ministre des Transports Amar Tou.

"Le 2^e tronçon du tramway d'Alger sera réceptionné vers la fin de cette année", a déclaré le ministre à la presse en marge de la mise en service du premier tronçon du tramway, reliant Bordj El-Kiffan au quartier des Bananiers.

D'un coût global de 35 milliards de Dinars, le tramway d'Alger comprend 38 stations allant de la rue des Fusillés jusqu'à Bordj El-Kiffan (banlieue est d'Alger) sur une distance de 23,2 km. Le premier tronçon du tramway, inauguré dimanche dernier, est composé de 13 stations, le tronçon Bordj El Kiffan-Cité Zerhouni-Mokhtar (Bananiers) long de 7,2 km en double voie, est doté de 12 rames, pouvant transporter entre 10.000 et 15.000 personnes quotidiennement. Conçue pour transporter jusqu'à 400 personnes, une rame est prévue toutes les 12 minutes. Cet intervalle sera réduit, au bout d'une année, à 4 minutes, selon les responsables du projet, dont les travaux ont été lancés fin 2007. La circulation des rames commence à 6h et prend fin à 21h et le tarif du billet est de 20 DA dans l'attente des tickets magnétiques qui seront introduits à compter de juillet prochain. L'exploitation commerciale du tramway d'Alger a été confiée à l'Entreprise de transport urbain et sub-urbain d'Alger (Etsusa).

BOUMERDES

Gaz naturel pour 3.000 foyers

Près de 3.000 ménages de la wilaya de Boumerdès ont été raccordés dimanche dernier au réseau public de distribution de gaz naturel à la faveur des activités marquant la commémoration du 66^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945.

Cette opération a été rendue possible par la mise en exploitation de trois postes de détente de gaz naturel, dont le premier, concrétisé pour une enveloppe de plus de 31 millions DA, assure l'alimentation en cette énergie vitale de près de 1.200 familles de la cité El Kerma de la banlieue de Boumerdès, a indiqué le directeur de l'industrie et des mines. Le second poste de détente, ayant englobé la réalisation d'un réseau de 5 km de long pour une enveloppe de plus de 22 millions DA, est destiné à plus de 800 familles de la cité des 800-Logements de la ville de Boumerdès.

S'agissant du 3^e poste de détente, il assure l'alimentation de plus de 800 autres familles de la cité Ben Merzouka de Boudouaou, grâce à un réseau de transport de 15 km de long réalisé pour une enveloppe de plus de 33 millions DA. En lançant la mise en service de ces postes de détente, le wali de Boumerdès a insisté auprès des familles bénéficiaires sur "l'importance des investissements consacrés en vue de les faire bénéficier de cette énergie vitale, qu'ils n'ont pas eu de cesse de réclamer", tout en les appelant à "s'acquitter de leurs dus" auprès de l'entreprise Sonelgaz.

APS

TCHAD

Le Président
Idriss Déby réélu

La commission électorale tchadienne a annoncé lundi la réélection d'Idriss Déby à la présidence par 88,66% des voix à la suite d'un scrutin marqué par le boycottage des principaux candidats de l'opposition rapporte l'agence Reuters.

Le taux de participation au vote du 25 avril dernier a été supérieur à 64%, selon le chef de la commission électorale. Ce résultat, qui était attendu, donne un nouveau mandat de cinq ans à Déby, au pouvoir depuis 1990 après un coup d'Etat. Ils s'agit du quatrième mandat présidentiel remporté par Déby. Un des trois principaux opposants qui avaient appelé au boycottage, Wadal Abdelkader Kamougué, ancien vice-président et ministre tchadien des Affaires étrangères, est décédé lundi à l'âge de 72 ans. En mars, ces partis avaient annoncé leur décision de bouder le scrutin en invoquant un manque de transparence à la suite du refus du gouvernement de revoir les listes électorales. Déby avait rejeté ces accusations et, après le retrait de ses principaux adversaires, il avait dû affronter deux candidats moins connus. "Ce n'est pas une surprise. Nous savions que Déby allait gagner", a confié Djimrasnagar Ahmat, habitant à N'Djamena, après l'annonce des résultats. "C'est pour ça que personne n'était intéressé par cette élection.

Les gens n'ont pas même pas regardé les résultats à la télévision", a-t-il ajouté selon l'agence un porte-parole de Déby a expliqué que la participation de 64% montrait que l'appel au boycottage de l'opposition n'avait pas été suivi par les Tchadiens. Mais les détracteurs du président contestent les chiffres. Les observateurs de l'Union africaine (UA) et d'une mission d'Afrique centrale ont indiqué que la participation était inférieure aux 51% des élections législatives de février.

EGYPTE

Les églises
du Caire sous
protection militaire

Les autorités égyptiennes ont renforcé la sécurité aux abords des églises coptes du Caire. L'armée a déployé ses véhicules devant la cathédrale de la capitale et d'autres églises de la ville.

Le gouvernement de transition tente d'apaiser la situation après un week-end de violences confessionnelles entre chrétiens et musulmans. Douze personnes sont mortes lors de deux jours d'affrontements, provoqués, semble-t-il par la rumeur d'une femme convertie à l'islam séquestrée par les chrétiens. Une église a été brûlée et plus de 238 personnes blessées. Des membres de la communauté copte et certains musulmans pointent la mouvance salafite comme responsable des violences. L'incident est l'un des plus graves depuis les heurts du 9 mars qui ont fait 13 morts au Caire. A Alexandrie, dans le nord du pays, des dizaines de musulmans et de chrétiens ont condamné ensemble la violence.

APS

RÉVOLTES DANS LE MONDE ARABE

Entre manifestations
et répression sanglanteSyrie : les manifestations
continuent malgré la répression

Des centaines de femmes sont descendues dans la rue à Baniyas pour réclamer la libération de leurs proches arrêtés ces derniers jours dans la ville, où le mouvement de contestation a appelé à "un mardi de solidarité avec les détenus", en dépit de la répression. "Les perquisitions dans les maisons se sont poursuivies dans la nuit et lundi", selon Rami Abdel Rahmane, président de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, basé à Londres. "Des milliers d'hommes ont été conduits par les forces armées et de sécurité dans le stade municipal pour interrogatoire. Ils y sont frappés alors que plus de 400 personnes sont toujours détenues par les autorités sécuritaires", a-t-il affirmé. Des chars s'étaient déployés dimanche sur la corniche et dans les quartiers Sud et s'y trouvaient toujours rapporte le quotidien *Le Monde*.

Mouadamiya, une localité à l'ouest de Damas, est "encerclée par les forces armées et de sécurité". Des tirs ont été entendus lundi dernier au petit matin, alors que les communications téléphoniques ont été coupées, selon un militant des droits de l'homme. Dans la capitale, quelque 200 personnes ont manifesté lundi soir pour demander la levée du siège des villes syriennes, avant d'être dispersées par les forces de sécurité qui ont procédé à plusieurs arrestations, dont l'écrivain et journaliste Ammar Daioub et le médecin Jalal Nofal, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

L'Union européenne adopte
des sanctions contre le pouvoir syrien

Des sanctions contre treize responsables syriens et un embargo sur les armes ont été formellement adoptés, lundi 9 mai, par l'Union européenne et entreront en vigueur dès mardi. Elles incluent également des interdictions de visa et un gel d'avoirs, selon le communiqué de l'UE.

Les noms des treize personnalités visées par les sanctions, identifiées comme étant responsables de la répression violente exercée contre la population, n'ont pas été précisés lundi soir. Bachar Al-Assad devrait toutefois être épargné par ces mesures : vendredi, les ambassadeurs des 27 Etats membres de l'UE étaient tombés d'accord pour ne pas sanctionner dans l'immédiat le président syrien, contre l'avis de certains pays. Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne avaient plaidé pour qu'un message clair et ferme soit envoyé au régime, tandis que d'autres Etats, notamment Chypre, le Portugal et la Grèce, étaient plus réticents à imposer

des sanctions au chef de l'Etat.

Yémen : journée de
manifestation sanglante à Taëz

Les forces de sécurité ont ouvert le feu sur les milliers de manifestants qui protestaient contre le régime au Yémen, faisant cinq morts et des dizaines de blessés, lundi 9 mai, alors que la médiation du Conseil de coopération du Golfe (CGC) pour trouver une issue à la crise semble dans l'impossibilité. Les forces de l'ordre ont lancé, tôt lundi dernier des bombes lacrymogènes et



tiré pour déloger des centaines de personnes qui observaient depuis dimanche soir un sit-in sur la principale avenue cette ville située à 250 km au sud de Sanaa.

Les manifestants, rejoints par des centaines de protestataires qui campaient depuis des semaines sur la place de la Liberté à Taëz, ont ensuite dressé des tentes sur l'avenue Jamal, principale artère de la ville, où ils ont passé la nuit, selon des habitants.

Le siège de Misrata en libye
se poursuit

Des représentants de vingt-cinq villes



libyennes sous contrôle des forces du colonel Mouammar Kadhafi ont affirmé leur soutien à la rébellion lors d'une réunion lundi à Abou Dhabi rapporte le même quotidien. Les soixante-dix personnalités représentant les localités de l'Ouest, du Centre - dont Tripoli - et du sud ainsi que les tribus de ces régions ont "proclamé leur allégeance au Conseil national de transition (CNT)", organe politique de la rébellion. Les combats se déroulent toujours à l'ouest de Misrata, grande ville côtière assiégée par les forces de Mouammar Kadhafi à 200 km à l'est de Tripoli, dans la localité de Bourgueya. Dans le port, une immense colonne de fumée noire se dégageait toujours des dépôts de carburant en flammes après leur bombardement samedi matin. Une roquette Grad s'était abattue sur l'un des réservoirs de gazoil près du port, et l'incendie s'est propagé aux dépôts voisins. Par crainte de pénurie, des queues commençaient à se former devant les stations-service.

L'Otan accusée d'avoir laissé
mourir des migrants libyens

Selon le *Guardian*, une embarcation en dérive avec 72 migrants à son bord aurait demandé, en vain, l'aide d'un navire de l'Otan, peut-être le Charles-de-Gaulle. Le bateau de migrants aurait en effet cherché à entrer en contact avec un navire de l'Otan, selon le *Guardian*, "il s'agit probablement du navire français le Charles-de-Gaulle, qui était en opération en mer Méditerranée pendant cette période". Un naufrage que l'Otan aurait délibérément ignoré selon les informations publiées dimanche 8 mai par le quotidien britannique, provoquant la mort "de faim et de soif" de soixante et une personnes. Une information que l'Otan a catégoriquement démentie lundi.

Manifestations de journalistes
à Tunis après les violences du
week-end

Plusieurs dizaines de journalistes ont manifesté lundi dernier dans le centre de Tunis pour dénoncer les violences dont ils ont été victimes lors des manifestations, qui ont fait au moins un mort ce week-end.

"Liberté, Liberté pour la presse tunisienne", ont scandé des journalistes à la face de policiers, qui ont formé un cordon de sécurité sur l'avenue centrale Habib-Bourguiba, à proximité du ministère de l'Intérieur, entouré de barbelés et où sont stationnés des blindés depuis plusieurs mois. "C'est un mouvement de protestation pour dire au gouvernement que nous refusons ses excuses et que nous exigeons un engagement ferme pour préserver la liberté de la presse dans le pays et que nous exprimons notre refus du verrouillage des médias", a précisé le syndicaliste Zied El-Hannani. Le ministère de l'intérieur avait présenté vendredi soir dans un communiqué "ses excuses aux journalistes et aux citoyens agressés involontairement", affirmant son "respect pour le travail journalistique".

RI

MORT DE BEN LADEN

La fin d'une ère ?

Pour certains, le chef d'Al Qaïda n'est pas mort, pour d'autres il continue de hanter les esprits mais surtout il continue de préoccuper les Américains. Les cinq vidéos que le Pentagone a présentées à la télévision ont présenté un Ben Laden avec une barbe grisonnante qu'il teintait lors de ces apparitions lorsqu'il diffusait des communiqués. C'est dire qu'il tenait à tout prix à son image de marque pour l'extérieur lui le redoutable pourfendeur de l'Amérique. Et l'on comprend aisément pourquoi les Etats-Unis ont tenu à présenter ces vidéos, «un acteur vieillissant qui imagine un come-back» pour paraphraser le New-York Times au monde entier. Des vidéos, rappelons-le, qui ont été trouvées lors du raid lancé par le commando américain sur la maison qu'habitait Ben Laden à Abbottabad, au Pakistan. En diffusant ces vidéos les Américains veulent ainsi achever un mythe. Et non pas un martyr.

PAR SORAYA HAKIM

Oussama Ben Laden, l'ennemi public numéro un, était le plus recherché au monde, traqué dans chaque coin de la planète depuis dix ans, avec des moyens jamais égalés. On l'avait annoncé au Soudan, entrevu au Sahel, entre le Tchad, le Niger et le Mali, aperçu en Somalie et suspecté même d'être en Libye. Finalement, il n'était pas en Afrique et c'est au Pakistan, pays allié des Américains, que Oussama Ben Laden vivait avec sa famille, dans une paisible résidence entourée d'eau, de verdure et de militaires.

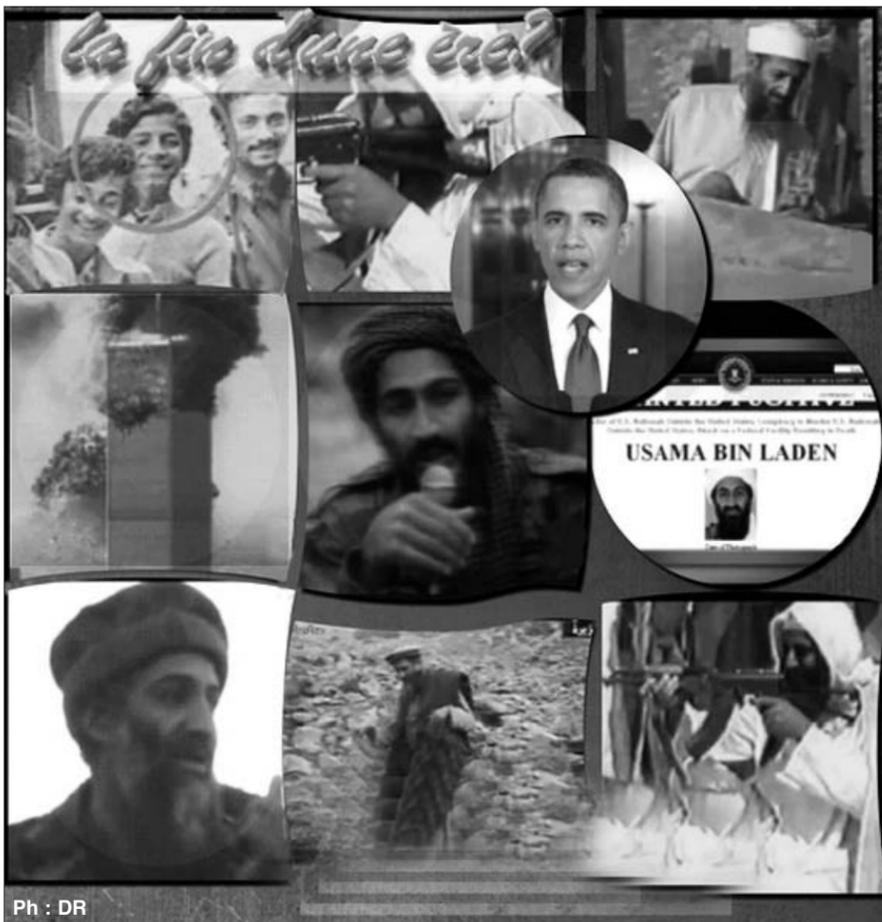
Le fondateur d'Al Qaïda, qui aurait orchestré les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, a été tué dans la nuit du 1er au 2 mai par les forces spéciales américaines dans sa cache d'Abbottabad, à une soixantaine de kilomètres de la capitale pakistanaise, Islamabad

Mais pourquoi pas au Sahel ?

Parce qu'au-delà de son infinie superficie et de son instabilité politique, il est le repaire de tous les services de renseignements du monde, de contrebandiers prêts à tout vendre, de jeunes désœuvrés et nomades pauvres, de tribus touarègues entre la guerre et la paix, bref, tout sauf un endroit sécurisant. Le Pakistan a une géographie différente, plus difficile à contrôler par satellite que les plaines désertiques du Sahel et les silences y sont une tradition bien ancrée, les relations entre les talibans et les tribus afghano-pakistanaïses reposant sur des systèmes sociaux bien plus solides qu'au Sahel.

Maintenant que le Pakistan est en quelque sorte dans "l'œil du cyclone" Al-Qaïda va-t-elle se redéployer en Afrique ?

En ce qui concerne le sort des otages il était directement lié à Ben Laden, en novembre 2010, deux mois après leur enlèvement à Arlit, au Nord du Niger, le chef d'Aqmi, l'Algérien Abdelmalek Droukdel, avait déclaré que «toute forme de négociation à l'avenir sur les otages sera conduite avec personne d'autre que notre



Ph : DR

Cheikh Oussama ben Laden.» Ben Laden mort, les otages sont toujours aux mains du salafiste Abdelhalim Abou Zeid, maître du Sahel avec l'Algérien Abdelmalek Droukdel.

On peut craindre les représailles d'Aqmi, «seule organisation terroriste qui puisse facilement et immédiatement faire quelque chose pour venger sa mort», selon l'Algérien Mohamed Mokeddem, auteur notamment du livre Aqmi, contrebande au nom de l'Islam.

Les services américains s'interrogent aussi sur la succession de Ben Laden, soulignant que le communiqué d'Al-Qaeda confirmant sa mort n'a pas mentionné l'Egyptien Ayman al-Zawahiri, jusqu'alors

considéré comme «numéro deux» du réseau.

Al-Zawahiri «n'est pas populaire dans certains cercles du groupe» souligne-t-on à Washington, et Al-Qaeda ne manque pas d'«alternatives», tels les Libyens Atiyah Abd al-Rahman et Abu Yahya al-Libi, qui «présentent bien» et ont aussi fait leurs preuves sur le terrain. Et Aqmi dans tout cela ? La guerre de succession est ouverte si ce n'est pas le numéro 2 égyptien Ayman al-Zawahiri, cela pourrait être l'un des djihadistes du désert, Abou Zeïd, Droukdel ou Belmokhtar, autre activiste de la région. La nouvelle Al-Qaïda sera-t-elle dirigée par un Africain ?

Les relations américano-pakistanaïses se tendent, mais ne se rompent pas

Accusé par les Etats-Unis d'être le complice ou d'incompétences le Premier ministre pakistanaïse a qualifié d'«absurdes» les soupçons de complicité...

C'est ainsi que le Premier ministre pakistanaïse, Yousouf Raza Gilani, a qualifié les allégations de complicité ou d'incompétences à l'encontre de son gouvernement. Dimanche dernier le président Obama a déclaré que les Etats-Unis pensaient que Ben Laden avait bénéficié au Pakistan d'«un réseau de soutien, sous une forme ou sous une autre».

Les soupçons, l'opération américaine qui ressemble à une ingérence ou la divulgation du nom du responsable de la CIA au Pakistan engendrent la discorde. Mais si les esprits s'échauffent, Washington et

Islamabad ont tout de même besoin l'un de l'autre. Car derrière les tensions autour de Ben Laden, il y a la guerre en Afghanistan, le retrait programmé des forces américaines, et des talibans loin d'être vaincus, les Américains ont besoin d'Islamabad pour organiser leur stratégie de sortie du conflit en Afghanistan. Il leur sera difficile de se priver des intermédiaires pakistanaïses et de leurs réseaux, pour négocier avec les talibans. Critiqué, notamment par l'opposition, le gouvernement pakistanaïse a ordonné une enquête sur des complications.

Le président des Etats-Unis s'est étonné d'apprendre que Ben Laden avait pu trouver refuge si longtemps dans un imposant complexe d'Abbottabad, au nord d'Islamabad. «Nous savons qu'il est resté là durant au moins cinq ans», a-t-il dit

«Nous sommes évidemment en train de rassembler toutes les informations que nous avons, de les analyser, de les évaluer (...) et nous savons que nous avons la possibilité, même si ce n'est pas encore fini, d'infliger véritablement une défaite au moins à Al Qaïda dans cette région frontalière entre le Pakistan et l'Afghanistan», a poursuivi le président américain.

«Cela ne signifie pas que nous vaincrons le terrorisme, cela ne signifie pas qu'Al Qaïda ne s'est pas disséminée dans d'autres régions du monde (...) mais je pense que nous avons vraiment une chance de porter un coup fatal à cette organisation».

Le président a suivi l'opération pour neutraliser le cerveau du 11-septembre, en direct depuis la "Situation Room" de la Maison blanche. Cela lui a paru une éternité

"Justice a été faite. Et je pense que toute personne qui s'interroge sur le fait que l'instigateur d'un crime de masse perpétré sur le sol américain n'a pas eu ce qu'il méritait a besoin de se faire examiner", a dit Obama

En hausse dans les sondages depuis la mort de "l'ennemi public numéro un des Etats-Unis", le président démocrate, qui briguera un second mandat en 2012, reconnaît que la semaine écoulée «a sans doute été l'une des semaines les plus satisfaisantes non seulement pour ma présidence, mais aussi pour les Etats-Unis depuis que je suis président».

Après la saisie des documents par les Américains, Washington et Paris misent sur les documents, disques durs et vidéos récupérés dans la résidence d'Oussama ben Laden au Pakistan pour réduire la menace qui reste élevée après la mort du fondateur d'Al Qaïda car la traque n'est pas terminée.

Le point noir pour l'opposition américaine reste la fermeture de la prison de Guantanamo comme il l'avait promis lors de sa campagne présidentielle et affirmé solennellement lors de son investiture et semble resté sur cette position

S. H.

Sources
20 minutes/Slate/L'express

GLAUCOME CONGÉNITAL

Une grave maladie qu'il faut rapidement prendre en charge

Le glaucome congénital est une maladie touchant un enfant pour 10.000 naissances. Comme chez l'adulte, il s'agit d'une maladie causée par une augmentation de la pression dans l'œil.

PAR OURIDA AIT ALI

Entre la cornée, la membrane qui protège l'œil et l'iris, se trouve un liquide : l'humeur aqueuse. Son rôle est d'apporter de l'oxygène et de nourrir la cornée. Ce liquide est produit par une glande à l'arrière de l'iris, il passe par la pupille et circule dans l'espace entre la cornée et l'iris. C'est là que se forme le glaucome, à la jonction entre l'iris et la cornée.

Lorsque l'écoulement de l'humeur aqueuse est perturbé, le liquide s'accumule et la pression à l'intérieur de l'œil augmente. C'est le début du glaucome. Si la pression continue de monter, elle risque d'abîmer le nerf optique qui part à l'arrière de l'œil et transporte les images jusqu'au cerveau. En conséquence, la vision est altérée, notamment la vision "de côté".

Quand il n'est pas traité à temps, le glaucome entraîne la destruction totale du nerf optique, et donc la cécité.

Chez l'enfant, comme les tissus de l'œil sont encore souples, le glaucome



ne fait pas mal. Malgré tout, il existe des signes qui doivent alerter les parents et les médecins : un larmoiement clair, une photophobie, une augmentation du diamètre cornéen avec apparence de "grands beaux yeux"... Généralement, le diagnostic se fait par la mesure de la pression intra-oculaire grâce à un appareil appelé tonomètre. Une fois que le glaucome congénital est détecté, il doit être traité rapidement pour éviter des lésions irréversibles. Chez l'adulte, le glaucome résulte le plus souvent d'un encrassement de l'angle irido-cornéen par lequel s'écoule l'humeur aqueuse. Les traitements médicaux, des collyres, suffisent à traiter le problème. Chez l'enfant en revanche, cet angle irido-cornéen est le plus souvent fermé, en raison d'une malformation congénitale. Pour soigner, il faut donc opérer.

Le principe de l'intervention est le même que chez l'adulte mais l'opération



du glaucome chez le bébé est plus compliquée. L'œil étant plus petit, il faut être plus précis. Tout se joue au dixième de millimètre... Une fois les enfants opérés, ils devront être surveillés toute leur vie, pour dépister une éventuelle

remontée de la pression intra-oculaire, à l'adolescence notamment. Ce suivi sert également à stimuler le développement visuel. Ces examens doivent être réalisés sur des patients endormis.

O. A. A.

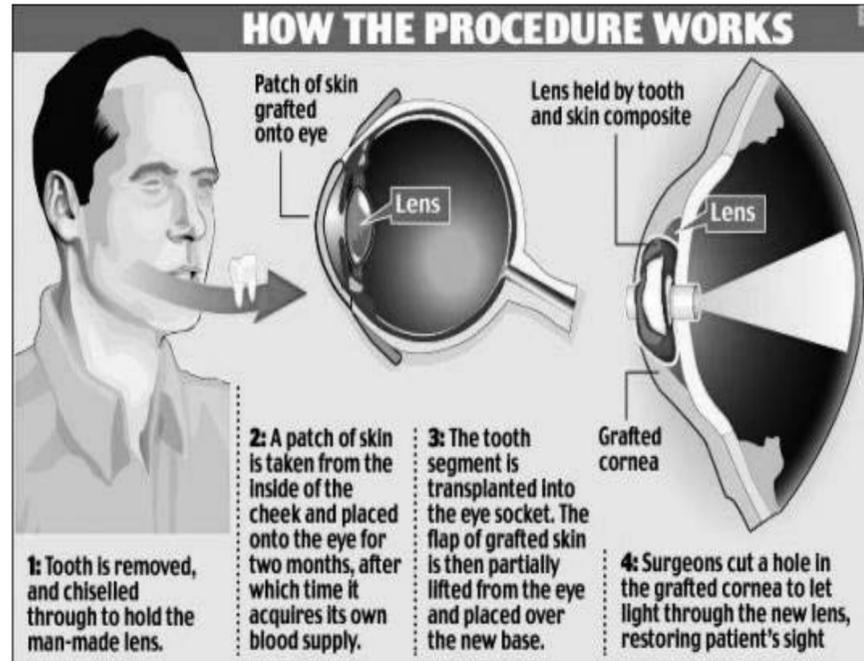
L'œil peut être comparable à un appareil photo. La lentille extérieure la plus superficielle qui concentre la lumière est constituée par la cornée. Il existe en outre à l'intérieur de l'œil une loupe puissante, le cristallin, qui agit comme l'autofocus de l'appareil photo.

Les rayons lumineux sont ainsi dirigés sur la rétine, dans la région postérieure de l'œil. La rétine est une partie du cerveau, elle analyse les images et les transmet au reste du cerveau par l'intermédiaire du nerf optique. Pour reprendre notre comparaison, la rétine serait le capteur CCD de notre appareil photo numérique sensible à la lumière.

La partie antérieure de l'œil est baignée par un liquide, l'humeur aqueuse, la partie postérieure par un gel, le corps vitré.

Qu'est-ce que l'humeur aqueuse ?

L'humeur aqueuse est un liquide qui remplit toute la partie antérieure de l'œil et qui nourrit à la fois le cristal-

SYSTÈME OCULAIRE
Fonctionnement des yeux

lin et la cornée. Elle est fabriquée au niveau des procès ciliaires, juste derrière l'iris puis s'écoule vers l'avant. Elle passe par la pupille et s'évacue à travers un filtre naturel, le trabéculum, au niveau de la région de l'angle constitué par l'iris et la cornée, appelé angle irido-cornéen. Lorsque l'évacuation de ce liquide est rendue difficile, la pression s'élève alors dans l'œil.

A quoi sert le nerf optique ?

Le nerf optique rassemble toutes les fibres optiques de l'œil et transmet l'information visuelle de l'œil au reste du cerveau, en particulier à la région postérieure du cerveau où se trouve la région de la reconnaissance visuelle. La naissance du nerf optique se fait au niveau de la coque de l'œil (ou sclère). C'est une zone plus particulièrement fragile, car elle est déformable. Lorsque la pression dans l'œil s'élève, elle a tendance à être repoussée en arrière et à écraser les fibres qui passent à ce niveau. C'est la cause réelle du glaucome.

Quelle est la valeur normale de la pression oculaire ?

La valeur moyenne de la pression oculaire dans la population est de 15 mm Hg. (mm Hg = millimètres de mercure). Elle est plus faible chez les jeunes, souvent autour de 10 mm Hg et à tendance à augmenter chez les personnes âgées. On considère qu'une pression oculaire supérieure à 20 mm Hg est anormale.

Cependant le seul chiffre de pression oculaire ne permet pas de dire s'il y a un glaucome. De nombreuses personnes dont la pression est légèrement supérieure à 20 mmHg ne présentent aucune maladie et ne nécessitent souvent qu'une simple surveillance sans traitement.

À l'opposé, il existe des patients dont la pression n'a jamais dépassé 20 mm Hg et qui présentent un glaucome, dans le cadre du glaucome dit « à pression normale » ou à pression basse. Lorsqu'un glaucome à pression normale (avec atteinte du nerf optique ou du champ visuel) est constaté, il

O. A. A.

est conseillé de faire baisser la pression oculaire plutôt en dessous de la moyenne.

La pression oculaire est-elle toujours identique ?

La pression oculaire n'est pas toujours identique et peut varier en fonction de nombreux facteurs. Les méthodes de mesure peuvent la modifier. Si le patient est stressé, tendu ou n'ouvre pas bien sa paupière, la pression s'élève. S'il vient de boire une ou deux tasses de café ou si sa cravate est trop serrée, elle augmentera aussi. Si au contraire il vient de faire du sport ou de boire de l'alcool, elle aura tendance à être plus basse.

Dans la journée, la pression oculaire suit un cycle. D'habitude, la pression est plus élevée le matin et baisse dans la soirée. Chez les patients glaucomeux, ces variations sont encore plus importantes et parfois décalées, la pression pouvant être particulièrement élevée à des périodes parfois difficiles à évaluer, comme en fin de nuit, vers 5 heures du matin.

Enfin, il existe des cycles saisonniers. Selon les patients, la pression oculaire peut être plus importante en été ou en hiver.

Pression oculaire élevée = glaucome... ?

L'excès de pression oculaire dans les yeux, en particulier si elle est supérieure à 20 mm Hg, est le principal facteur de risque de développer un glaucome. Cependant le glaucome se définit comme une atteinte évolutive du nerf optique et du champ visuel et une simple pression oculaire élevée n'est donc pas synonyme de glaucome. Certaines personnes peuvent

présenter d'ailleurs une pression oculaire supérieure à 20 mm Hg pendant des dizaines d'années sans jamais développer la maladie.

Une pression oculaire excessive n'est donc pas toujours associée à un glaucome. Si celle-ci reste relativement peu élevée, votre ophtalmologiste peut seulement vous proposer de surveiller la pression sans commencer un traitement. Cette attitude est tout à fait légitime, en particulier si vous ne présentez pas d'autres facteurs de risque, comme des antécédents familiaux de glaucome. Mais cette surveillance devra être régulière et prolongée

Pression oculaire normale = pas de glaucome... ?

Le plus souvent, le glaucome survient lorsque la pression oculaire est élevée et dépasse 20 mm Hg. Cependant, dans certains cas, cette pression peut n'être qu'occasionnellement importante et revenir dans les valeurs normales lors de l'examen chez l'ophtalmologiste. L'excès de pression ne sera ainsi malheureusement non détecté. Par ailleurs, il existe une forme de glaucome qui n'est pas associée à une pression excessive. Il s'agit du glaucome dit « à pression normale », autrefois appelée glaucome à pression basse. Le patient présente alors tous les signes du glaucome sauf l'excès de pression. En fait, il s'agit souvent de sujets particulièrement sensibles à la pression et chez qui il est nécessaire de faire baisser la pression à des valeurs particulièrement basses, en dessous de la moyenne. En l'absence de pression excessive, le diagnostic du glaucome se fait lors de l'examen ophtalmologique par l'analyse du fond d'œil

Le glaucome est-il héréditaire ?

Beaucoup de patients ayant un glaucome présentent dans leur famille d'autres cas de cette maladie. Il peut s'agir d'un parent proche (père ou mère) ou plus éloigné (grands-parents, oncles...). Il est donc certain que le glaucome est au moins en partie héréditaire. C'est la raison pour laquelle il est particulièrement recommandé aux personnes ayant un parent glaucomeux de se faire suivre, surtout à partir de 50 ans.

Cependant, dans près de la moitié des cas, on ne retrouve pas de contexte familial de glaucome, celui-ci semblant donc isolé chez une personne donnée. Il est possible que les membres de la famille n'aient pas été correctement suivis en ophtalmologie, et que le glaucome n'ait pas été constaté. Le fait que le glaucome ne survienne pas dans un contexte familial n'indique pas que celui-ci sera plus ou moins grave. Des tests génétiques sont en cours d'évaluation mais ils ne sont actuellement pas couramment utilisés pour dépister le glaucome.

Cet article a été rédigé par Le comité éditorial et mis à jour le 10/02/2011.
Source : Société française de glaucome - 2011

PROFESSEUR NADIA GHEMRI, SPÉCIALISTE DU GLAUCOME CONGÉNITAL, AU MIDI LIBRE

«Le glaucome congénital est la première cause de cécité en Algérie»

La professeur Nadia Ghemri est ophtalmologue, spécialisée dans la chirurgie du glaucome de l'enfant au CHU Mustapha-Pacha. Dans cette interview qu'elle a bien voulu nous accorder, elle insiste et réitère la nécessité de se méfier des bébés qui ont de grands et beaux yeux et qui larmoient de surcroît. En effet, cela peut être un signe de glaucome. Une pathologie qui peut engendrer une cécité à vie. Un nourrisson opéré, (car c'est le seul traitement) dans les plus brefs délais peut être sauvé de cet irréversibilité. Environ 1 quart d'enfants de l'école des aveugles en Algérie sont glaucomeux. A l'hôpital Mustapha Pacha, au moins 4 à 5 enfants sont opérés par semaine. Écoutons le Pr N. Ghemri.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer d'un point de vue général ce qu'est le glaucome ?

Le glaucome est l'une des causes les plus fréquentes de cécité dans le monde. On regroupe sous le terme de glaucome plusieurs types : une hypertension oculaire, une altération de la fonction visuelle due au nerf optique ; cette hypertension va engendrer une détérioration des fonctions visuelles,

soit le champ visuel ou l'acuité visuelle. Ceci donc est dû à une atteinte du nerf optique. Afin d'être plus précise, il s'agit d'un phénomène d'équilibre au niveau oculaire. Il y a une production d'un liquide appelé humeur aqueuse qui doit être au fur et à mesure résorbé donc il y a sécrétion et excrétion. S'il y a un défaut d'excrétion, ça engendre une hypertension qui est à l'origine du glaucome chez l'enfant. Ainsi, il faut dire que le glaucome est un ensemble d'entités qu'on peut définir.

Comment définir cet ensemble de glaucomes ? Il y a le glaucome primitif (angle ouvert) qui survient chez l'adulte. Le glaucome par fermeture de l'angle, il relève d'une prédisposition d'abord anatomique, facteur déclenchant qui ferme l'angle et il y a aussi le glaucome congénital.

Vous êtes spécialisée dans le glaucome congénital, pouvez-vous nous expliquer ce que c'est ?

En fait, il s'agit du glaucome du nouveau-né dû à une atteinte des structures qui doivent évacuer l'humeur aqueuse dont nous avons parlé précédemment donc il y a un défaut à ce niveau-là qui est congénital, c'est-à-dire que c'est une anomalie de développement. Rappelons également que le glaucome congénital constitue la première cause de cécité de l'enfant algérien. Plus d'un enfant sur 4 de l'école des aveugles sont glaucomeux. Dans le monde, le taux de cécité par glaucome congénital est de 0,01 à 0,04%

Donc ce problème survient à la naissance ?

Il peut survenir à la naissance ou jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans. L'apparition de cette maladie dans 72% des cas se fait entre l'âge de 9 mois et 1 an. L'atteinte est en général bilatérale.



Le professeur Nadia Ghemri

Comment se développe cette pathologie ?

Lorsqu'il y a ce défaut de développement chez ces bébés, l'hypertonie va distendre l'œil car ces

structures sont élastiques immatures et extensibles alors l'œil va s'agrandir et grossir sous l'effet de cette hypertension.

Quels sont les signes apparents ?

Les signes fonctionnels sont très importants ; on remarque d'abord la photophobie. Ce sont des bébés qui ne supportent pas du tout la lumière. Ils ont toujours le visage enfoui et ils larmoient énormément. Ces larmoiements sont très clairs que nous ne devons pas confondre avec les larmoiements purulents des voies lacrymales. On peut remarquer

aussi les yeux qui grossissent c'est également un signe révélateur. Face à ces symptômes, les parents doivent faire examiner leurs enfants par un spécialiste.

Comment s'effectue l'examen à votre niveau ?

L'examen se pratique sous anesthésie générale. On évalue le tonus oculaire, on fait également un fond de l'œil et on mesure la longueur axiale.

Quel est le traitement ?

Dans tous les cas, le traitement ne peut être que chirurgical. Il n'y a pas de traitement de collyre.

Quelles sont les conséquences de cette pathologie pour un enfant qui n'est pas pris en charge à temps ?

Ce qu'il faut savoir, c'est que cette maladie qui est la première cause de cécité chez l'enfant est très fréquente en Algérie. A notre niveau, il nous arrive d'opérer 4 à 5 enfants par semaine. Donc il faudra une prise en charge dès les premiers signes. Faudrait-il le rappeler, à force que l'œil se distant cela entraîne une perforation des globes oculaires. Si l'hypertonie n'est pas jugulée, cela peut conduire à une cécité irréversible. Cependant, le bébé qu'on opère dès la naissance, une fois que la maladie est détectée, aura un pronostic visuel qu'un enfant opéré à l'âge de 3 ans. Ce retard détériore le champ visuel, on constate également un retard au niveau de l'acquisition psychomotrice, puisse que tout s'acquiert par la vue.

CHAMPIONNAT L2
(25^E JOURNÉE)

NAHD - OM
domicilié au
stade du 20-Août



La rencontre NA Hussein Dey - O Médéa, entrant dans le cadre de la 25^e journée du championnat professionnel de Ligue 2 de football, se jouera samedi au stade du 20-Août 1955 (Alger), a indiqué la Ligue nationale de football (LNF) sur son site. Le coup d'envoi du match sera donné à 18h, précise-t-on de même source. Le reste de la 25^e journée se déroulera vendredi à partir de 16h, comme initialement fixé. La rencontre NAHD - OM a été décalée à samedi en raison du déroulement, la veille, du match CR Belouizdad - USM Blida comptant pour la 22^e journée du championnat de Ligue 1. Pour rappel, le NAHD, co-leader avec le CS Constantine, a joué ses derniers matches de championnat à domicile au stade de Réghaïa.

SSC NAPLES

Hassan Yebda
sur le point
de rempiler



Le milieu international algérien du SSC Naples (Serie A italienne), Hassa Yebda, serait sur le point de prolonger son contrat, suite à un accord trouvé avec son club d'origine, Benfica Lisbonne, rapporte lundi le site spécialisé Tutto mercato. La direction du club napolitain qui a décidé de lever l'option d'achat, devra déboursier la somme de 2.2 millions d'euros au lieu de 2.7 millions d'euros, après un accord conclu avec son homologue de Benfica, précise la même source. Hassan Yebda, formé à l'AJ Auxerre (Ligue 1 française), devra signer prochainement un nouveau contrat avec Naples, d'autant que le joueur n'a jamais caché son souhait de prolonger son aventure avec l'actuel 3^e de la Serie A. Prêté pour une saison par le Benfica, Yebda a réussi à devenir une pièce maîtresse sur l'échiquier de l'entraîneur Walter Mazzari, au point d'attirer les convoitises de plusieurs clubs à l'image de l'AS Rome et de la Juventus. Yebda (16 sélections, 1 but), a été l'auteur du but de la victoire de l'Equipe nationale face au Maroc, le 27 mars dernier au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba, pour le compte de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012.

VOLLEY-BALL- 19^E GRAND PRIX MONDIAL FÉMININ 2011

Algérie- Kazakhstan en match barrage demain à 15h

La salle Hacene-Chalane du complexe Mustapha-Tchaker de la ville des Roses, Blida abritera demain à partir de 15h un événement majeur : une confrontation entre la sélection algérienne et son homologue du Kazakhstan en match barrage du play-off qualificatif à la 19^e édition du Word Grand prix 2011.

PAR MOURAD SALHI

Le rendez-vous de Blida sera supervisé par le représentant de la Fédération internationale de volley-ball, le Japonais Katsumi Wakao. Deux arbitres internationaux ont été désignés pour cette double confrontation qualificative à la phase finale qui aura lieu à Macao du 24 au 28 août prochain, il s'agit de l'Italien Omero Satanassi et du Portugais Lidio de Carvalho Ferreira. Il est utile à souligner que le Grand Prix féminin de volley-ball a été créé sur l'initiative de l'instance internationale, en 1990 avec le but de promouvoir l'image du volley-ball à partir d'un grand événement annuel itinérant. 15 nations sont déjà qualifiées pour cette compétition, en attendant la dernière place qui se jouera entre l'Algérie et Kazakhstan. Les premiers qualifiés sont les deux premiers de la Coupe panaméricaine 2010, la République dominicaine et le Pérou, Brésil, Chine, Coré du Sud, Cuba, Allemagne, Japon, Italie, Pologne, Argentine, Russie, Serbie, Etats-Unis, Thaïlande. La sélection algérienne sous la houlette d'Ahmed Boukacem, rappelle-t-on, a effectué un stage de préparation à Rzeszów au sud-est de la Pologne. Les coéquipières de la capitaine Fatma-Zohra



Oukazi ont livré au cours de ce stage plusieurs joutes amicales contre des formations polonaises de la Superdivision. Les responsables du volley-ball algérien ont préféré organiser un stage dans ce pays en raison de la place qu'il occupe au niveau mondial. Le volley-ball féminin polonais est actuellement classée au 9^e rang de la Fédération internationale de volley-ball et a occupé la 6^e place lors du précédent Grand Prix Mondial de volley-ball 2010 qu'a abrité Ningbo en Chine. La sélection algérienne, rappelle-t-on, s'est inclinée en novembre à Tokyo face à la Pologne sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 5^e et dernière journée du 1^{er} tour du 16^e Championnat du monde. Selon la Fédération algérienne de volley-ball, le stage de la Pologne, clôturé vendredi passé, « fait partie des étapes de préparation des prochaines échéances internationales 2011 qui attendent l'équipe nationale seniors dames de volley-ball qui sont au nombre de quatre (4) rendez-vous en 2011, à savoir les 10^e Jeux Africains à Maputo au Mozambique du 3 au 18 septembre

2011, le 14^e Championnat d'Afrique des nations (lieu reste à designer) les 12^e Jeux Panarabes à Doha au Qatar du 12 au 25 novembre 2011 et le tournoi qualificatif aux JO de Londres dont le lieu reste à designer ». Pour ce qui concerne l'effectif, la même source confirme que le staff technique a réduit les dix joueuses qui ont participé au championnat du monde, puis il a rappelé quatre autres à savoir Aïcha Mezmat du NC Béjaïa, Zohra Chérif, sociétaire de WA Tlemcen et deux joueuses du Groupement sportif des pétroliers, Amel Khemtache et Yasmine Oudni. M. S.

Liste des joueuses :

F-Zohra Oukazi, Zohra Bensalem, Salima Hammouche, Amel Khemtache, Yasmine Oudni (GSP), Mouni Abderahim, Celia Magnana (ASWBéjaïa), Nawel Mansouri, Tassadit Aïssou, Tasbet Faïza (NRChlef), Aïcha Mezemat, F-Z Djouad (NCBéjaïa), FZ Cherif (WAT), Safia Boukhima (sans club), Staff Ahmed Boukacem, Kamel Trabelsi La Kine, Amina Bentelis.

FOOTBALL MATCH MAROC-ALGÉRIE

La délégation de la FAF entame à Marrakech les inspections

La délégation de la Fédération algérienne de football (FAF) chargée de choisir le lieu de séjour de la sélection nationale ainsi que les structures sportives pour ses entraînements avant le match face au Maroc, le 4 juin prochain, a entamé ses inspections dès son arrivée lundi en fin d'après-midi à Marrakech, a-t-on appris auprès de la délégation. L'équipe de la FAF a inspecté quatre hôtels de la ville de Marrakech (335 Km au sud de Rabat) situés non loin du stade où doit se dérouler le match retour comptant pour la 4^e journée de qualification à la prochaine coupe d'Afrique des nations (CAN-2012), organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale. Mardi, elle doit inspecter deux autres hôtels, toujours non loin du stade et du terrain d'entraînement de l'équipe nationale avant de visiter le nouveau stade de Marrakech (45.000 places) et fixer une tribune qui sera réservée aux supporters des "Verts" qui feront le déplace-

ment pour encourager les protégés de Abdelhak Benchikha. Selon Ahmed Mebrek, président de la Ligue régionale d'Annaba et membre du bureau fédéral "le choix de l'hôtel où séjournera l'équipe nationale se fera par rapport à la proximité du terrain d'entraînement, du stade où aura lieu la rencontre et de l'aéroport de la ville". M. Mebrek a déclaré à l'APS que la sélection algérienne se préparera sur un terrain tout proche de son lieu de résidence et aura une séance d'entraînement le 3 juin au stade de Marrakech.

Cette dernière séance d'entraînement est programmée la veille du match et aura lieu à la même heure que le derby maghrébin du samedi 4 juin, a-t-il précisé. Il a, par ailleurs, indiqué qu'une réunion de travail regroupera mardi après-midi la délégation algérienne avec des membres de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) pour déterminer le nombre de sup-

porters devant accompagner la sélection algérienne, les conditions de leur séjour à Marrakech et les formalités d'accréditation des journalistes algériens. Composée du président de la Ligue nationale de football, Mohamed Mecherara, du manager général de l'équipe nationale, Abdelhafid Tasfaout et Ahmed Mebrek la délégation algérienne était arrivée lundi après-midi à Casablanca. Elle s'est dirigée juste après son arrivée vers Marrakech en compagnie de membres de la FRMF qui lui ont réservé un "accueil formidable", a souligné M. Mebrek. Maroc-Algérie aura lieu le 4 juin prochain à Marrakech pour le compte du groupe D de qualification à la CAN-2012. Au match aller, joué le 27 mars à Annaba, l'Algérie avait battu le Maroc un but à zéro. A l'issue de la troisième journée des qualifications, les quatre équipes qui composent le groupe D à savoir l'Algérie, Le Maroc, Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune.

NURI SAHIN

« Prêt à relever le défi »

L'international turc Nuri Sahin, qui vient de s'engager pour six saisons avec le Real Madrid, a assuré être prêt à affronter "le défi" de jouer pour un club de cette envergure, dans un entretien publié hier par le journal espagnol Marca. Je suis prêt à affronter ce défi.

A 16 ans, j'ai enfilé le maillot du Borussia Dortmund et j'ai joué devant 50.000 personnes. J'ai supporté beaucoup de pression et j'ai mûri rapidement. Je suis prêt pour faire le grand saut et jouer avec un club comme le Real", a déclaré le meneur de jeu de 22 ans. «Jouer au Real est un rêve, mais ça n'est pas l'objectif. L'objectif est de triompher», a-t-il ajouté, tout en confiant avoir de la peine de quitter le Borussia. mais "on ne peut pas dire non au Real Madrid", a-t-il assuré. Sahin a raconté qu'il s'était déjà entretenu avec l'entraîneur +merengue+, le Portugais José Mourinho, selon lui l'un des "meilleurs (entraîneurs) du monde." "Il améliore toutes les équipes qu'il entraîne, cela va



être un honneur pour moi de travailler avec lui", a affirmé le meneur de jeu des champions d'Allemagne 2011, actuellement blessé. "La blessure évolue très bien et il ne faut pas s'inquiéter. Je travaille très dur pour me rétablir le plus rapidement possible. Les gens peuvent être tranquilles, je n'aurai aucun problème pour jouer au

Real. Cela n'est pas une blessure grave", a-t-il ajouté. Plus jeune joueur de l'histoire de la Bundesliga, il évoluait depuis 2005 au Borussia, club avec lequel il a disputé 135 matches de 1re division allemande. Il avait été prêté en 2007-08 au club néerlandais de Feyenoord.

REAL MADRID

Diarra veut partir



Le milieu international français Lassana Diarra, en manque de temps de jeu cette saison, souhaite quitter le Real Madrid à l'intersaison pour jouer davantage dans l'espoir notamment de disputer l'Euro-2012, a assuré hier le quotidien espagnol Marca. "Malgré une grande fin de saison, le milieu de terrain veut changer d'air car il ne veut pas rater l'Euro-2012" en Pologne et Ukraine, selon le quotidien, qui souligne que le Français a été cette saison "surtout remplaçant, derrière Khedira et Xabi Alonso." Le joueur sait en outre qu'il lui sera encore plus difficile de s'imposer avec l'arrivée la saison prochaine du meneur de jeu turc de Dortmund Nuri Sahin, dont le transfert a été annoncé lundi. "Lass", 26 ans, qui avait déjà fait part de son souhait de quit-

ter le Real cet hiver, "n'a pas été appelé par Laurent Blanc" pour les derniers matches de l'équipe de France, mais "sait que ce dernier compte sur lui s'il joue de manière continue", selon Marca. L'entraîneur du Real José Mourinho aimerait pour sa part voir le Français rester, car "c'est un remplaçant qui donne toutes les garanties", poursuit le journal. arca assure que plusieurs clubs sont intéressés par "Lass", dont Manchester United, Arsenal ou Liverpool en Angleterre, la Juventus en Italie ou Fenerbahçe en Turquie. milieu français a déjà connu cinq clubs: Le Havre en France, Chelsea, Arsenal et Portsmouth en Angleterre et le Real Madrid, où il est arrivé fin décembre 2008.

CLUB AFRICAIN

L'entraîneur Kais Yaacoubi limogé

Lentraîneur du Club Africain (1re div. tunisienne), Kais Yaacoubi, a été limogé après l'élimination, samedi, en huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football par la formation soudanaise d'Al-Hilal, a annoncé lundi soir le club tunisien sur son site. L'entraîneur des gardiens de but, Boubaker Zitouni, a également été limogé alors que l'attaquant Aymen Soltani devra passer devant le conseil de discipline, indique encore la formation tunisienne. Soltani s'était rendu coupable d'un geste condamnable en poussant des deux mains l'arbitre malien Koman Coulibaly pour protester contre un penalty non sifflé à la 82e minute. L'intérim sera assuré par l'entraîneur adjoint Lotfi Rouissi jusqu'à la désignation d'un nouvel entraîneur. Le bureau directeur du club a également décidé d'infliger un blâme à l'en-

contre de certains joueurs de l'équipe première pour "rendement insuffisant" et de poursuivre en justice les responsables des actes de violences survenus au stade de Radès lors de la rencontre.

Le match Club Africain - Al-Hilal n'était pas allé à son terme suite à l'envahissement du terrain par les supporters tunisiens à la 83e minute, alors que le score était de 1 à 1 (défaite des Tunisiens 1-0 à l'aller). L'intervention des stadiers et des forces de l'ordre n'a pas permis de faire revenir le calme.

Les supporters s'en étaient pris notamment aux joueurs d'Al-Hilal et au trio arbitral. La Commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) tiendra une réunion extraordinaire dans les prochains jours afin de statuer sur les incidents ayant émaillé cette rencontre.



BAYER LEVERKUSEN

L'entraîneur Heynckes risque un licenciement

L'entraîneur du Bayer Leverkusen (1re div. allemande), Jupp Heynckes, risque d'être licencié pour conflit d'intérêt avant même de rejoindre le Bayern Munich en fin de saison, rapporte mardi le site du quotidien spécialisé L'Equipe. En effet, si le Bayer Leverkusen, 2e, ne perd pas à Fribourg samedi, il sera alors directement qualifié pour la prochaine Ligue des champions. Mais en cas de défaite et d'une victoire du club bavarois contre Stuttgart, les coéquipiers de Ballack chuteraient à la troisième place, synonyme de tour préliminaire au profit de la future équipe de Heynckes. Le Bayern, qui luttait pour la 3e place, est revenu à trois points de Leverkusen (65 pts contre 62) lors de la 33e et avant-dernière journée du championnat d'Allemagne, marquée par l'écrasante victoire des Bavarois à St Pauli (8-1) et le nul de Leverkusen à domicile contre Hambourg (1-1). Le club bavarois, qui convoite désormais la 2e place, avait engagé Heynckes pour la prochaine saison en remplacement de Louis Van Gaal, limogé au mois d'avril.

Maradona et Papin attendus aujourd'hui en Tchétchénie

Des stars du football mondial parmi lesquelles l'Argentin Diego Maradona et le Français Jean-Pierre Papin sont attendues aujourd'hui en Tchétchénie pour un match amical à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau stade, a indiqué hier le gouvernement tchétchène. Cette république du Caucase russe organise aujourd'hui à Grozny une rencontre entre d'anciens internationaux de plusieurs pays et une sélection russe sur le nouveau stade de la capitale régionale, d'une capacité de 30.000 places. Dans la liste des ex-vedettes du football mondial, publiée sur le site du gouvernement tchétchène, figurent aussi les Français Manuel Amoros et Fabien Barthez, ainsi que le Portugais Luis Figo et l'Italien Franco Baresi. La sélection mondiale doit affronter une équipe locale baptisée "Caucase", composée d'anciennes stars russes du ballon rond tels le gardien de l'époque soviétique Rinat Dasaev et l'ancien international Dmitri Alenichev, a précisé mardi le président tchétchène, Ramzan Kadyrov. La nouvelle enceinte portera le nom d'Akhmad Kadyrov, père de Ramzan et ancien leader tchétchène. Une équipe composée de champions du monde brésiliens 1994 et 2002 avait affronté en mars dernier à Grozny une formation locale dirigée par Ramzan Kadyrov.

FINALE COUPE DE GRÈCE

Lourdes sanctions contre l'AEK Athènes et Atromitos

Les deux clubs grecs de l'AEK Athènes et de l'Atromitos ont écopé de lourdes sanctions après les violences qui ont émaillé la finale de la Coupe de Grèce de football disputée le 30 avril dernier, rapporte hier la presse locale. La Fédération grecque a infligé à l'AEK Athènes, vainqueur 3 à 0, trois matches à huis clos et une amende de 292.000 euros. Les supporters du club d'Athènes sont également interdits des rencontres en déplacement durant la phase finale du championnat, selon la presse. De son côté, Atromitos, également club de la capitale, devra jouer ses deux premiers matches à domicile de la saison prochaine sans ses supporters et payer une amende de 60.000 euros. Des centaines de supporters de l'AEK, qui avaient pu pénétrer sur la pelouse à la fin de la rencontre, voulaient s'en prendre aux joueurs d'Atromitos avant que la police n'intervienne. Des dizaines d'autres supporters de l'AEK, sans billets, avaient tenté également de pénétrer dans le stade olympique d'Athènes qui contenait déjà 60.000 personnes. Ils avaient été repoussés à coups de gaz lacrymogène par la police. Des affrontements avaient aussi éclaté entre supporters des deux clubs de la capitale avant et pendant le match dans la ville.

CONSTANTINE

Projet de réalisation
de deux musées
nationaux

Un projet de réalisation de deux musées nationaux, le premier pour les arts modernes et le second consacré à l'habillement traditionnel, vient d'être inscrit au profit de la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur de la Culture.

La réalisation de ces deux infrastructures culturelles s'inscrit dans le cadre d'un "vaste programme de développement et de promotion de l'activité culturelle et artistique, demeurée en hibernation pendant plusieurs années", a indiqué Djamel Foughali.

Le financement de ces musées sera puisé de l'enveloppe globale de 2,1 milliards de dinars allouée à la wilaya de Constantine au titre du programme quinquennal 2010-2014.

Selon M. Foughali, un projet de réalisation d'un institut de formation musicale et d'une salle de spectacle a été également retenu au titre du même quinquennat afin de permettre à cette wilaya de "renouer avec les manifestations artistiques et culturelles de haut niveau".

La wilaya de Constantine, malgré le dynamisme des nombreuses associations culturelles qui y activent, et en dépit des nombreux festivals qui y sont organisés annuellement (Dimajazz, journées internationales du malouf et autres) n'arrive pas à accéder au "palier supérieur" faute d'infrastructures adéquates, susceptibles d'accueillir le public dans de bonnes conditions, selon ce responsable.

Dans ce cadre, M. Foughali a fait état d'un "important chantier" de rénovation des salles de cinéma de la wilaya, à mettre en œuvre "dès la finalisation des études techniques actuellement en cours".

«TLEMCCEN, CAPITALE DE LA
CULTURE ISLAMIQUE 2011»

Opérette
sur l'histoire
et les us de Sétif

Une pléiade d'artistes de la wilaya de Sétif ont interprété une opérette artistique sur l'histoire, les arts et les traditions que recèle la ville de Ain Fouara, devant le public tlemccenien, venu nombreux assister à ce spectacle au nouveau palais de la culture. Ce spectacle, présenté dans la soirée de dimanche dans le cadre de la semaine culturelle des wilayas de Sétif, Bordj Bou-Argeridj et M'sila, dans le cadre de la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011", reproduit, à travers des mélodies populaires, des couleurs et des tableaux artistiques, les différentes périodes historiques de la région, de la préhistoire et l'époque romaine à la propagation de l'Islam. Cette œuvre, écrite par l'artiste Djamel Abid, met en relief l'harmonie dans laquelle vivaient les habitants de Sétif après l'avènement de l'Islam, où différentes tribus se sont côtoyées pour vivre ensemble dans la paix et la prospérité et contribuer au développement de la civilisation musulmane par des personnalités, des vestiges et des monuments témoins à ce jour de leurs œuvres.

APS

DJAOUDET GASSOUMA À LA GALERIE RACIM

L'ÂGE D'OR EN PEINTURE

"Il y a tant de gens, surtout parmi nos amis, qui pensent que les mots ne représentent rien. Au contraire, n'est-ce pas, il est tout aussi intéressant et tout aussi difficile de bien dire quelque chose que de bien peindre quelque chose" disait Vincent van Gogh. Cette citation illustre amplement les œuvres de Djaoudet Gassouma.

PAR KAHINA
HAMMOUDI

Artiste à part entière, il revient sur le devant de la scène artistique avec une nouvelle exposition à la galerie Racim. Des œuvres qui résument 21 ans de carrière et de dur labeur.

Avec une tendre perception, Gassouma porte à travers ses œuvres un regard futuriste, voire surréaliste. Tout comme le monde qui nous entoure, comme cette vie éphémère, l'artiste nous propose des tableaux délirants



dans lesquels le visiteur ne verra qu'une halte, une escale. Des tableaux fascinants avec lequel Djaoudet nous éclaire sur nos aïeux, l'Afrique multiethnique.

A travers ces œuvres, nous comprenons que Gassouma a trouvé sa voie artistique d'ailleurs lui-même ne tolère pas la médiocrité artistique «les référents sérieux théo-

riques manquent gravement à certains pour ne pas dire de la majorité des galeristes qui continuent à parler d'abstrait ou de réalisme alors que ce débat est clos depuis des décennies ». Djaoudet Gassouma s'inspire des différents arts « Les sources d'inspirations sont diverses, au niveau théorique, la situation politique, le morcellement de

la personnalité des êtres, les drames humains, les relations entre les gens, l'incommunicabilité, le suicide, l'amour, la haine, l'homosexualité... sont autant de sujets qui m'interpellent qui me rendent curieux de tout. Au niveau plastique, mes influences émanent de l'art africain en général, l'art égyptien ancien, tout ce qui est Picasso, Miro, l'art brut prôné par Dubuffet, la figuration libre, une belle robe de femme kabyle, un collier de femme N'débélé d'Afrique du sud, des graphismes sur un tissu bogolan, des accidents de la nature en face, tout est esthétique pour moi », avait-il déclaré lors d'une interview.

Quant au travail de peintre, sur le plan technique, nous trouvant la maîtrise de plusieurs méthodes mais le plus souvent il favorise le pinceau ou la main avec des couleurs en acrylique. Il s'inspire de plusieurs artistes, il a un penchant pour Denis Martinez, Baya, Hamza Bounoua, Koraïchi, Khadda, Sergoua, Spahis, Benbouda... il faut dire qu'on aime autant les démarches que les travaux proprement dits. Dubuffet, Combas, Miro, Picasso, Les peintres africains, Erro, Masson, Barcelo, Garouste, les premiers Salah Malek, Mokrani...

K. H.

HISTORIENS ET ARTISTES À PARIS

Hommage au chant d'exil
de l'immigration algérienne

Un hommage a été rendu lundi soir à Paris au chant et la culture d'exil de l'immigration algérienne en France par des historiens, universitaires et artistes de talent, venus témoigner du legs hérité de toutes les générations de chanteurs torturés par une nostalgie et dont seul le chant pouvait en exorciser et adoucir le quotidien. L'historien Benjamin Stora, l'universitaire Naïma Yahy, les artistes, Kamel Hamadi, Rachid Taha et bien d'autres encore, ont, lors d'une table-ronde, dressé dans leurs interventions respectives, le cadre historique de l'immigration algérienne en France, en insistant sur son ancrage dans la durée historique. Benjamin Stora a ainsi souligné que les artistes issus de l'immigration ont été obligés "se confronter à un double défi : à la fois surmonter le processus d'acculturation né au long du temps colonial et déjouer les ruses de l'assimilation pendant les années d'installation dans la société française". Ce double défi, a-t-il dit, explique le "travail de l'oubli" dans la production artistique des chanteurs exilés, "oublis des drames nés de la guerre d'indépendance algérienne et oubli de la longue présence coloniale française". Dans les années 60- 80, a poursuivi l'historien, les artistes algériens semblaient "exclusivement" traiter "des douleurs, des blessures engendrées par la solitude de l'exil et de la

misère sociale", de sorte que les artistes "beurs" qui apparaissent après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, "se présentent presque en état d'amnésie".

Un paysage en marge de la
société culturelle française

"Les trois grandes parties, des années 1960 aux années 1990 dévoilent un paysage complètement dissimulé, ou en marge, de la société culturelle française", a commenté l'historien. "Peu de gens connaissent Slimane Azem, Zeroukhi Allaoua ou Ahmed Wahby, "ces chanteurs qui remportaient un succès considérable auprès de leurs compatriotes, juste après l'indépendance de l'Algérie, dans les cafés ou sur les scènes de banlieues ou de province, mais n'avaient pas accès à la télévision", a rappelé l'historien, soulignant que les chanteurs de la seconde génération sont mieux connus tels que : Idir, Aït Menguellet, Ferhat, Djamel Allam. L'universitaire Naïma Yahy est revenue dans son intervention sur la thèse originale d'histoire qu'elle a soutenue en 2008 à Paris VIII, sous la direction de Benjamin Stora où elle mit en évidence l'histoire culturelle, des artistes algériens vivant en France au-delà de 1962, moment peu étudiée par les chercheurs. Dans son travail d'histoire, cette universitaire a utilisé plusieurs sources, riches et

variées : la presse française, les journaux issus de l'immigration nés dans les années 1970-1980 et, surtout, une masse considérable d'archives privées (correspondances entre artistes, cartes postales, manuscrits, partitions, etc.), ainsi que les archives audiovisuelles (des télévisions française et algérienne). Des artistes, tels que Rachid Taha, Nassima Djurdjura, Kamel Hamadi, ont de leur côté raconté leur débuts artistiques dans une France "souvent raciste et peu ouvert à la diversité". Cette table-ronde a été organisée en prélude au spectacle qui sera présenté à compter de mercredi au "Cabaret sauvage" intitulé "Barbès café", sur une idée originale de Meziane Azaïche et qui donnera à voir en plusieurs tableaux, comme autant d'époques, l'histoire des musiques de l'immigration algérienne en France depuis les années 1920. Du 11 au 28 mai, Aït Menguellet, Akli D, Fellag, Larbi Dida, Gaada, Djura, Naïma el-Djazaïria, Souad Massi, Rachid Taha et bien d'autres encore reviendront sur les pas de leurs aînés. Cheikh El Hasnaoui, Slimane Azem, Mohamed Mazouni, H'nifa, Bahia Farah, Hocine Slaoui, Dahmane El Harrachi, Akli Yahiaten, Mohamed Jamoussi, Missoum, Salah Saâdaoui ou Oukil Amar, seront alors resuscités à la faveur de cet hommage.

APS

Charlotte Casiraghi prend de la hauteur

Le 8 mai dernier, Charlotte Casiraghi s'est affichée au dîner de gala du Global Champions Tour à Valence, en Espagne. Une compétition de sauts d'obstacle à laquelle elle a participé pour se classer 23e sur 35.

Le soir, un dîner de gala a clôturé l'évènement.

Sans prendre de risques, elle opte pour un total look noir.

Blazer, top basique et pantalon droit avec des boutons d'or sur les chevilles, Charlotte Casiraghi mise tout, ce soir-là, sur ses chaussures.

Chaussée du modèle "Eve" de Charlotte Olympia, des sandales vertigineuses et découpées au laser, la cavalière prend de la hauteur et s'attire tous les regards.

Un vernis rouge apporte une légère note de glamour et fait écho à une bouche carmin.

À la main, un sac en cuir camel réchauffe raisonnablement son look.

Faussement décoiffée, radieuse, Charlotte Casiraghi atteint le sommet.



LE CARNET DU MIDI

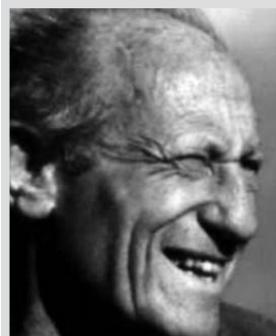
1904 UN PERSONNAGE EXCENTRIQUE

Salvador Domingo Felipe Jacinto Dalí i Domènech, connu sous le nom de Salvador Dalí, est un peintre, sculpteur et scénariste surréaliste espagnol, né ce jour à Figueras (Espagne). En 1917, il suit des cours de dessin. Début mai 1918, il expose au théâtre municipal de Figueras plusieurs toiles qui sont remarquées par deux critiques célèbres. Un premier voyage à Paris en 1926 est l'occasion de rencontrer Picasso



qu'il ne cessera jamais d'admirer. Dalí et Gala débarquent pour la première fois à New York en 1934. (C'est Picasso qui lui paye son voyage). Les Américains sont subjugués par l'excentricité du personnage et les audaces d'un surréalisme qu'ils ne connaissaient alors presque pas. En décembre 1934 à Paris, à l'issue d'une réunion mémorable, Dalí se fait exclure du mouvement surréaliste par André Breton qui lui reproche ses idées contre-révolutionnaires. En 1936, Dalí est en Catalogne quand il doit fuir son pays en pleine guerre civile. Il pleure Garcia Lorca qui n'a pas sa chance, assassiné à Grenade le 18 août 1936. En 1939, Dalí quitte Paris pour New York où il restera pendant les années de guerre en Europe. Il s'intègre parfaitement à la haute société new-yorkaise, peint de nombreux portraits de riches Américains, participe activement à la vie théâtrale avec de grandes peintures murales, réalise ses premiers bijoux, et s'intéresse au cinéma, en particulier aux Marx Brothers, à Walt Disney, à Alfred Hitchcock. Grièvement brûlé lors de l'incendie de sa chambre en 1984. Il décèdera le 23 janvier 1989.

1914 UN PIONNIER DE LA THÉORIE DE LA TECTONIQUE DES PLAQUES

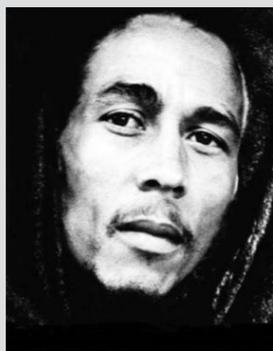


Haroun Tazieff, d'origine polonaise est né ce jour à Varsovie. C'est un ingénieur agronome, géologue, volcanologue, naturalisé successivement belge puis français. Personnage médiatique, il a été un pionnier de la communication entre les volcanologues et le grand public et de la recherche sur le rôle des gaz dans les dynamismes éruptifs. Après la mort de son père, il émigra en Belgique avec sa mère. Pendant ses études à la faculté d'agronomie, il joue avec passion au rugby. En 1958, alors qu'il était en expédition au Congo Belge, il adressa un télégramme d'encouragement à l'équipe de France de

rugby à XV dont il connaissait certains membres et qui était en tournée en Afrique du Sud. Il fit aussi de la boxe et fut champion de Belgique universitaire, puis, alors qu'il travaillait au Congo Belge, champion du Katanga. A Liège, il obtient un diplôme d'ingénieur géologue. Alors qu'il travaillait au Congo Belge, il eut l'occasion d'assister à l'éruption des volcans Nyiragongo et Kituro. Ce fut une révélation et, dès lors, il se consacra à la volcanologie. C'est alors qu'il réalisa le film Les Rendez-Vous du Diable. Il devint aussi le compagnon de Jacques-Yves Cousteau sur la Calypso. Il devient ministre de la prévention des catastrophes dans un gouvernement français en 1981. Dénonçant ce qu'il estimait être les excès de l'écologie politique au détriment d'une étude sérieuse de l'écologie et déçu par la politique politicienne, il retourna à ses recherches. Il décèdera en 1998.

1981 L'ICÔNE DU REGGAE

Robert Nesta Marley, dit Bob Marley jamaïcain était un chanteur et un auteur-compositeur-interprète de reggae jamaïcain. Il a rencontré de son vivant un succès mondial, et reste à ce jour le musicien le plus connu et le plus vénéré du reggae, tout en étant considéré comme celui qui a permis à la musique jamaïcaine et au mouvement rastafari de connaître une audience planétaire. À l'adolescence, Bob Marley quitte la misère de la campagne pour celle du ghetto de Trenchtown à Kingston. Il chante des cantiques et des succès de soul américaine qu'ils entendent sur les radios de Miami. Kingston, c'est Mortimer Planno, un rasta jamaïcain d'origine cubaine qui a voyagé en Éthiopie et rencontré Haïlé Sélassié Ier au début des années 1960 qui lui transmet une partie de sa culture rasta. Sans le soutien d'un distributeur professionnel, ses disques se vendent très mal, et Bob Marley est trop pauvre pour vivre en ville avec sa femme Rita et ses deux enfants Cedella et Ziggy. Il retourne dans son village natal en 1967 pour un ressourcement spirituel. Sans ressources, Bob Marley repart aux États-Unis rejoindre sa mère en 1969. Sa femme et ses jeunes enfants le rejoignent. A son retour. En 1973, Bob Marley rencontre Eric Clapton en Jamaïque et celui-ci reprend l'année suivante, I Shot the Sheriff, qui sera gage de succès et contribuera à la vague du reggae en Occident. Le 3 décembre 1976 à Kingston, Bob Marley échappe à une fusillade déclenchée à son domicile par six hommes armés. Il reçoit une balle dans le bras, une dans la poitrine et cinq dans la cuisse. Ne se sentant plus en sécurité en Jamaïque il se réfugie à Londres. Il décède ce jour d'un cancer généralisé, parti d'une tumeur au pied repérée suite à un accident lors d'un match de football entre amis, ses médecins lui proposeront à plusieurs reprises l'amputation qu'il refusera à cause de sa religion.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1947 Première course pour une Ferrari

Marque dédiée à la course automobile, Ferrari présente son premier modèle de course, la 125 S, sur la piste de Piacenza. Déjà doté d'un moteur V12, il bénéficiera de la longue expérience de l'ancien pilote Enzo Ferrari. Celui-ci prépare en effet des voitures de courses flanquées du cheval cabré depuis 1929. La Scuderia Ferrari préparait jusqu'ici des Alfa Romeo. Mais face aux tensions avec les représentants d'Alpha, celui qu'on surnommait le « Commendatore » décide de construire ses propres voitures. La même année sortira la 166, première Ferrari de série.



1949 Le royaume de Siam prend le nom de Thaïlande



La Thaïlande est un pays d'Asie. Il a changé de nom en 1949 : auparavant, il s'appelait le Siam. Il est bordé à l'ouest par la Birmanie, au sud par la Malaisie, à l'est par le Cambodge et au nord-est par le Laos. Sa capitale est Bangkok

1960 Lancement du Paquebot «France»

À Saint-Nazaire, au cours d'une cérémonie grandiose le paquebot «France» est lancé. «Mme De Gaulle, marraine du navire, coupe le ruban qui retient la bouteille de champagne. À 16h15, le magnum de 6 litres se brise sur l'étrave et «France» se met en mouvement.»



1960 Adolf Eichmann est enlevé

«Les services secrets israéliens enlèvent en Argentine un des criminels de guerre nazis les plus recherchés. Adolf Eichmann a été chef de section SS et responsable de la 'solution finale' appliquée aux Juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Il vivait à Buenos Aires, sous le nom de Ricardo Clément, avec sa femme et ses trois fils. Eichmann sera gardé au secret dans la banlieue de la capitale argentine, avant qu'on le fasse sortir discrètement du pays le 20 mai pour l'emmener en Israël. Son procès s'ouvrira en avril 1961; condamné à la pendaison le 15 décembre, il sera exécuté en mai de l'année suivante.»

1987 Procès de Klaus Barbie

Le chef de la Gestapo responsable de la ville de Lyon en France est accusé d'avoir envoyé plus de 7.500 juifs et résistants français dans des camps de concentration et d'en avoir fait exécuter 4.000 autres. Il sera tenu responsable et condamné à la prison à vie.

1998 Joseph Estrada est élu président des Philippines

José Marcelo Ejercito, né le 19 avril 1937, plus connu comme Joseph Estrada, est un acteur et homme politique philippin. Vice-président des Philippines du 11 mai 1992 au 30 juin 1998, il fut élu président en ce jour et assermenté le 30 juin 1998. Il restera au pouvoir jusqu'au 20 janvier 2001.



PALPITATIONS

Et si c'était les prémices de l'infarctus...

Ressentir des palpitations, c'est non seulement désagréable mais cela nous inquiète souvent. Que signifie ce phénomène de palpitations cardiaques et comment réagir lorsque cela arrive ?

Palpitations : relaxez-vous !

D'habitude, cet organe "palpite" dans la discrétion absolue. Mais parfois, on peut ressentir une impression de coup dans la poitrine, avec des battements plus forts, plus rapides, voire irréguliers (extrasystoles). Si les palpitations touchent un grand nombre de personnes, elles prennent de multiples visages. Les épisodes peuvent durer de quelques secondes... à quelques heures, être quotidiens ou rares. Dans la plupart des cas, il n'y a pas à s'inquiéter, ce n'est pas grave.

Devant ces "sautes" du cœur, la première chose à faire est de se re-laxer. Commencez par vous asseoir, et respirez calmement et profondément pendant quelques minutes. Si vous avez abusé du café ou d'autres excitants, boire quelques verres d'eau devrait aider à ramener le cœur à des pulsations plus raisonnables. Le tabac est aussi à bannir pendant les heures qui suivent.

Palpitations : mieux vaut consulter

Les palpitations sont parfois le signe d'un problème cardiaque, et seul un examen approfondi permet de lever le doute.



"Mieux vaut consulter afin de ne pas prendre le risque de passer à côté d'une pathologie cardiaque", martèle le Pr Claude Le Feuvre, cardiologue.

Après avoir vérifié le rythme du cœur avec son stéthoscope, le médecin vous posera quelques questions, notamment pour connaître vos antécédents. Il pourra réaliser un électrocardiogramme, qui enre-

gistre l'activité du cœur.

Si les résultats ne sont pas probants, un enregistrement de vingt-quatre heures (holter), réalisé par le port d'un petit appareil est envisagé. *"Rien ne lui échappe, ce qui permet d'augmenter les chances de détecter une anomalie"*, explique le Pr Le Feuvre. Une épreuve d'effort est parfois nécessaire, car certains troubles ne peuvent être repérés que par ce moyen.

Quand s'inquiéter ?

Si les palpitations s'accompagnent de difficultés respiratoires, de vertiges ou d'une douleur thoracique évoquant un infarctus, vous devez contacter soit le Samu soit vous rendre à l'hôpital. C'est une urgence !

Un cœur pour la Paix : Déjà 318 enfants sauvés

Les cardiopathies congénitales ne sont pas une fatalité. Elles peuvent être efficacement traitées voire dans bien des cas, prévenues grâce à un accompagnement efficace dans le domaine du conseil génétique. C'est la double tâche à laquelle s'attellent depuis 6 ans, les responsables de l'Association « Un cœur pour la Paix », confrontés à la forte prévalence de ces pathologies dans les territoires palestiniens.

Le défi est parfaitement accessible. *« Aux Etats-Unis, on opère aujourd'hui davantage d'adultes que d'enfants »* explique en effet le Dr Nael El-Laham, qui anime un centre de dépistage prénatal de ces cardiopathies en Cisjordanie. Pourquoi cela ? Parce que désormais les couples à risque - les cardiopathies congénitales sont beaucoup plus nombreuses en cas de consanguinité - peuvent être identifiés et conseillés. Ainsi les naissances pathologiques sont-elles moins nombreuses. Les interventions menées sur des adultes en revanche, le sont pour « reprendre » des interventions menées sur de très jeunes enfants une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte.

A Jérusalem où l'équipe cardiologique du Pr Jean-Jacques Rein (CHU Hadassah) opère les malades pris en charge par l'Association, les proportions sont inversées : sur les 301 opérés au 23 jan-

vier 2011 - mais 318 en avril - *« la vaste majorité sont des nouveau-nés ou des enfants de moins d'un an. Mais nous commençons à voir réapparaître des malades de 25-30 ans, opérés tout petits mais qui doivent l'être à nouveau »* en raison de leur croissance, précisément. Prises en charge à parité par l'Association et l'hôpital Hadassah - le seul CHU israélien - ces interventions sont coûteuses : 12.000 euros par enfant pour la technique « à cœur ouvert » mais 14.000 euros pour le cathétérisme interventionnel « à cœur fermé ».

Une chirurgie cardiaque sans cicatrices... Cette technique spectaculaire est moins invasive et incomparablement plus confortable pour les enfants. Elle consiste à rejoindre l'intérieur du cœur après avoir introduit dans une veine, un cathéter porteur d'un patch en métal plié comme un parapluie. Celui-ci est déployé au contact de la malformation - voir ici le clip vidéo - remédiant ainsi au problème qui empêche le cœur de fonctionner normalement. *« Ces dispositifs ont une mémoire médicale et s'adaptent à l'enfant. Celui-ci repart le jour même, sans cicatrice, et nous proposons désormais ce traitement à tous les patients »*, explique Jean-Jacques Rein. Cet appareil qui a la taille d'une pièce de 2 euros, coûte en fait... 6 000 euros. Ce qui explique l'augmentation du coût de l'intervention.

« Dans les pays arabes et au Moyen-Orient nous avons jusqu'à 45% de mariages consanguins » explique Nael El Laham. Ces derniers sont liés « aux traditions culturelles locales, qui favorisent les mariages à l'intérieur des familles pour protéger leur patrimoine ». Outre son programme opératoire - une moyenne de 50 enfants palestiniens opérés chaque année l'Association a mis en place des programmes d'équipement et de formation. *« Nous formons des équipes palestiniennes - médecins, techniciens, conseillers en génétique - pour atteindre à l'autonomie des équipes locales. L'association acquiert aussi du matériel - échographes, électrocardiographes, Holter, matériel de télé-médecine... - et nous avons déjà créé un centre opérationnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. »* Le Dr El Laham par exemple, y passe 3 jours par semaine, au contact des populations concernées.

Les projets ne manquent pas. *« Nous voulons former une cinquantaine de médecins généralistes à l'identification des familles à risque, selon une grille de critères précis. Nous voulons aussi, favoriser le développement des groupes de parole entre parents d'opérés, israéliens et palestiniens. »* Cette action a déjà débuté, puisqu'un second groupe intercommunautaire se réunira le 16 juin. *« Nous voulons enfin créer une banque de données génétiques, car beaucoup de patients ne savent pas qu'ils sont porteurs d'un gène favorisant la malformation. Notre objectif est de passer en revue 400 familles dès la première année ».*

« Au Moyen-Orient les pays coexistent par juxtaposition de leurs intérêts » soulignait Antoine Sfeir, directeur des Cahiers de l'Orient devant l'assemblée générale de l'Association, à l'Assemblée nationale. *« Or la cohabitation, la coexistence ne suffisent pas. Il est d'autant plus nécessaire de parvenir à un vrai climat de vouloir vivre ensemble que la communautarisation des sociétés va croissant. Aujourd'hui, pas moins de 179 associations israélo-palestiniennes opèrent, dans tous les domaines. C'est certainement l'un des moyens de parvenir à ce 'vivre ensemble' ».*

ARTHROSCOPIE

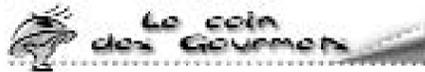
Qu'est-ce que c'est ?



Réalisée sous anesthésie, une arthroscopie est un examen dont la visée est à la fois diagnostic et thérapeutique. Il permet au chirurgien d'explorer « l'intérieur » d'une articulation. Il utilise pour cela un petit tube rigide - un arthroscope - relié à une caméra et à un écran de contrôle. L'arthroscopie permet donc de visualiser l'intérieur d'une articulation, d'y effectuer des prélèvements ou d'y réaliser certains gestes chirurgicaux. Elle est utilisée pour la recherche et l'identification de différentes atteintes des articulations : au niveau du cartilage, de la synoviale, des ligaments, des ménisques, des tendons... Le genou, l'épaule, la hanche, le coude sont les articulations qui font le plus souvent l'objet de ce type d'exploration. A titre d'exemple, une arthroscopie du genou peut permettre au chirurgien de retirer des fragments d'un cartilage lésé, qui entravent la mobilité de l'articulation.

L'arthroscopie est une technique chirurgicale. Comme telle, elle est réalisée au bloc opératoire. Elle se fait donc sous anesthésie : locale, locorégionale ou générale. Une visite préopératoire avec un anesthésiste sera donc obligatoire. L'arthroscopie nécessite une ou deux incisions de petite taille. La première permet d'introduire l'arthroscope et la seconde, les instruments nécessaires à l'opération.

Selon une enquête réalisée au niveau de 33 centres en Europe, dans les Amériques et en Australie et qui a porté sur 15.682 arthroscopies, le taux de complications est inférieur à 1%. Les complications relevées ont été de différents types : des infections (de la plaie ou de l'articulation), des épanchements de sang dans l'articulation (hémarthroses), des thromboses veineuses profondes, des lésions neurologiques et des thrombophlébites superficielles.



Salade de carottes marinées



Ingrédients :
500 g de carottes
2 gousses d'ail
3 c. à soupe de jus de citron
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de coriandre
1 c. à soupe de persil frais
1 c. à café de cumin
1 pincée de paprika
Sel

Préparation :
Eplucher les carottes, les laver et les couper en fines rondelles. Les faire cuire à la vapeur pendant 10 min. les égoutter et les placer dans un saladier.
Ajouter l'ail finement haché, les épices, le jus de citron, l'huile, la coriandre et le persil. Mélanger bien le tout et laisser mariner au moins une demi-heure avant de servir...

Gâteau au yaourt



Ingrédients :
1 pot de yaourt nature
3 pots de farine tamisée
2 pots de sucre semoule
1 sachet de sucre vanillé
1 pot d'huile
1 demi-sachet de levure chimique
1 pincée de sel
3 œufs entiers

Préparation :
Préparer le moule, en le beurrant et le farinant. Dans une terrine, verser le yaourt et nettoyer le pot qui va servir de mesure. Ajouter les œufs, le sucre, le sucre vanillé et mélanger au fouet. Tamiser la farine avec la levure chimique. Ajouter la pincée de sel, la farine, mélanger.
Pour terminer ajouter l'huile et mélanger. On peut à ce moment ajouter des zestes d'oranges ou de citron, des pépites de chocolat... Laissez cuire à 200° pendant 25 minutes.

BRÛLER VOS KILOS SUPERFLUS

Quand le régime est inefficace...

Il arrive parfois, lorsque l'on fait un régime, qu'on ne perde plus de poids au bout d'un moment en dépit de moult privations... Cela arrive souvent chez les femmes qui font des régimes restrictifs sans suivi médical ou autres.

Ne jamais se priver et manger à sa faim

En faisant un régime avec beaucoup trop de restrictions, vous aurez encore plus de mal à maigrir. Votre corps sera déboussolé et donc déséquilibré. Si vous avez bien suivi votre régime, la cause est donc ailleurs : psychologique, stress, etc.

Ne pas penser que cela est de votre faute...

Un régime est déjà assez difficile, alors ne culpabilisez pas ! C'est déjà une bien de se lancer. Faites une pause et posez-vous les bonnes questions : avez-vous été à des fêtes ou souvent

au restaurant ? Avez-vous été stressée ? Le but est de rechercher la cause.

Changer votre méthode :

Si vous n'en pouvez plus de vous priver, des changements en apparence minimes peuvent modifier totalement votre régime, sans pour autant faire des excès. Par exemple, les nutritionnistes conseillent d'augmenter légèrement votre ration alimentaire ou l'assaisonnement.

Bougez, bougez et encore... bougez !

Le simple fait de se muscler, on "brûle" plus de calories. Le sport est donc un excellent remède quand on arrive plus à maigrir. Même si le sport est difficile pour celles qui n'en pratiquent pas souvent, il est réellement essentiel. Vos efforts paieront, soyez-en sûre.

Votre corps s'adapte aux régimes...

Après quelques semaines de régime, le corps se place en mode "épargne". Bref, il s'adapte à vos restrictions. C'est un réflexe de survie. Alors soyez patiente car si vous suivez votre régime à la lettre, la perte de poids finira par redémarrer.



CORVÉES MÉNAGÈRES Nettoyer le frigo

Quand nettoyer le frigo ?

Un frigo doit normalement être nettoyé chaque semaine. Si vous êtes précautionneuse et que vous emballez correctement les produits entamés, cela peut être tous les 15 jours. De plus, comme il doit être vide, attendez les fins de semaine pour le nettoyer, avant les grandes courses.

Comment nettoyer l'intérieur ?

N'utilisez surtout pas de produits ménagers : ils peuvent être toxiques s'ils ne sont pas parfaitement rincés. Par ailleurs, ces produits dégagent souvent une odeur forte qui peut ressortir à la cuisson des aliments. De plus, contrairement aux idées reçues, n'utilisez jamais d'eau de Javel. En effet, il faut savoir que les bactéries présentes dans votre frigo sont maltraitées et développent des défenses contre le froid. Si vous utilisez de la

Javel, elles seront encore plus résistantes par la suite.

- La meilleure solution est de le nettoyer à l'aide d'un mélange de vinaigre d'alcool (ménager) et d'eau. Frottez avec une éponge et séchez avec un chiffon propre sans avoir rincé au préalable.

De l'eau savonneuse pour l'extérieur :

- Pour nettoyer l'extérieur, vous trouverez dans le commerce des produits adaptés au revêtement de votre frigo. Vous pouvez également le nettoyer avec de l'eau savonneuse.

N'oubliez pas de passer de temps en temps un coup d'aspirateur sur le condenseur (la grille située au dos du réfrigérateur). En effet, la poussière a tendance à s'accumuler à cet endroit, ce qui entraîne une évacuation moins efficace de la chaleur.



En contact avec les aliments, votre réfrigérateur n'est pas à l'abri des bactéries. S'il est donc essentiel de le nettoyer régulièrement, certains produits sont à bannir. Voici comment procéder.

A S T U C E S

Lotion contre les douleurs musculaires



Mélangez 2 c. d'huile camphrée à une gousse d'ail pilée et mettez le mélange sur la partie douloureuse. Conservez ce cataplasme pendant 15 minutes.

Faire passer un mal de gorge



Mettez dans un verre d'eau chaude, une cuillère de bicarbonate et un cachet d'aspirine. Faites des gargarismes avec le mélange et recommencez trois fois dans la journée.

Se détendre après une journée stressante



Prenez un bain dans une eau dans laquelle vous aurez laissé infuser 6 sachets de tilleul. Puis buvez un verre de lait et une infusion de fleur d'oranger juste avant d'aller vous coucher.

Contre les insomnies dues à la ménopause



Faites une infusion d'aubépine en mettant une poignée de fleurs dans un litre d'eau bouillante et laissez infuser dix minutes. Buvez-en une tasse avant d'aller vous coucher.

Mots Fléchés N°532

mettre en orbite bizarrément	ories tel un bébé sujets de César	vieille empreinte oubes à l'eter	chant portugais	finale mollesse	cesses d'allaiter vieilles poules	raées ris dis- paraître			
				découme un cours inattendu					
étreinte		dans le coup anneaux de busso		infusion					
habitude		dressée remuera			sainte abrégée moque- ries				
peintre ou vio- loniste stable				oanton suisse équilibré		voisine de Dijon takus rapporté			
			éviteras enquiesse						liquide végétal
humec- terai	diriger listes salaires				boissons gazeuses lle atlân- tique				
					inonde de l'or au labo				
sans ailes	mot de raison oanoo- bureai		prenais fin montré ses dents					longue distance	
				choisie fin de verbe				double règle dévaste	
parvien- dra pala mon fort						grande voile bout de sain			harmoni- siser
			statue en prière arbuste à balais				collera artères du coeur		
ours de l'Alai encen- sers		blfin sancee part a- oies		accom- plies reotale					
					fouiards de pétre cil de douleur				
il arrive à l'Eure renouve- lément			juron enfantin bride			pièce en Suède bouche- tte			presque série
								petit grade bruit de passure	
petit sou- verain						pas			
étoilé						coppu			
			néqation		oalmé				
porte de sortie				forte colle					gros véhicule

SUDOKU	N°532	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 531
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

	6		8	3	5		9	
	7	8			4			6
9		5		1				
		3			6	2		
	5		4		3			9
		4		7	2	6		8
		6			1	9		
		7				4		
	2				8		5	

2	6	3	4	9	7	5	1	8
7	4	5	1	2	8	9	6	3
1	9	8	6	5	3	7	4	2
3	5	6	2	4	9	1	8	7
9	7	1	3	8	5	6	2	4
4	8	2	7	6	1	3	9	5
8	2	7	5	1	6	4	3	9
5	1	4	9	3	2	8	7	6
6	3	9	8	7	4	2	5	1

- F • M • M • T • A • G • O
- JUBILATION • ARS
- MANECANTERIES
- MIDINETTE • ONDE
- GI • TROENES • RU
- SAGA • OU • TRIEES
- TEIGNES • SENSE
- FIOLE • EOLE • IS •
- ONIRISME • AGEE
- ENNEMI • AGRUMES
- ERE • PLEURE • Q
- BAR • SALIRAI • PU
- MAL • NIEE • CARI
- PO • OSAS • MEULES
- USUEL • PERLE • S
- OR • ANODIN • ARME
- EPI • GRATUITES
- FUI • FIEF • TRAC •
- SANIES • PIES • T
- VENIN • SAUL • SON
- SOLIDAIREMENT

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Bab El-Maqam
11h00 : Documentaire
12h00 : Nemour El-Abiadhe
12h35 : Sayadou El-Alrase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Wadie
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h20 : El-Moustahlique
18h45 : El-Moufid
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Hiwar El-Sâa
21h45 : Dr House
23h00 : Maqamat
00h00 : Journal télévisé



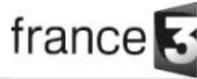
06:10 Zoé Kézako
06:20 Zoé Kézako
06:35 Zoé Kézako
06:45 Tfou
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:40 Camping paradisi
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:45 Esprits criminels

21:30 Esprits criminels
22:20 Esprits criminels
23:10 FlashForward : Black-out
00:05 FlashForward
01:00 Deadline
01:50 50 mn Inside
02:45 Un amour d'otarie
04:20 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Chez Maupassant
21:35 Chez Maupassant
22:05 Au siècle de Maupassant
23:00 Eclats de Croisette
23:05 Ma maison de A à Z
23:07 Plein 2 ciné
23:10 Face aux Français...

01:10 Dans quelle éta-gère
01:15 Journal de la nuit
01:25 Météo
01:30 CD'aujourd'hui
01:35 Des mots de minuit
Présentateur : Philippe Lefait.
Réalisateur: Pierre Desfons.
03:05 Toute une histoire
04:05 Les chemins de la foi



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:10 3e séance
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Agen
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Agen
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick : Choc
14:55 Questions au gouvernement
16:05 Nous nous sommes tant aimés : Romy Schneider
16:40 Culture box
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes : Aix, au coeur de la Provence
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:25 Tout le sport
00:30 Couleurs outre-mers
00:55 Espace francophone
01:25 Chabada : Spéciale 70's

02:15 Soir 3
02:40 Plus belle la vie
03:05 Un livre un jour
03:10 3e séance
03:20 Parlement hebdo
04:05 Le 10 mai 1981
05:05 Les matinales



06:00 M6 Music
06:25 Météo
06:30 M6 Kid
07:50 Disney Kid Club
09:05 Météo
09:10 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Une famille presque parfaite
10:35 Une famille presque parfaite
10:55 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Le feu d'opale
15:40 Le feu d'opale
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express
23:30 Enquête exclusive
00:45 Journal intime
01:15 Journal intime
01:45 Météo
01:50 100 % poker



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Campagnes de rêves
20:40 Grace face à son destin
21:40 Bernadotte et la monarchie de Suède
22:35 Le dessous des cartes : Les Naxalites
22:50 La forêt de Mogari
00:25 Le chant des insectes
01:45 Twin Peaks
02:50 Twin Peaks
04:10 Gardons la Hollande



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz : Photos
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:20 Maigret : Signé Picpus
17:10 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Les constructeurs de l'extrême
21:30 Les constructeurs de l'extrême
23:30 Les enfants d'Abraham
00:30 Morandini !
01:40 24h buzz
02:15 Mademoiselle Cinéma
02:40 La minute de vérité
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
10:00 Futurama
10:30 South Park
11:00 South Park
11:30 South Park
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Tellement vrai
15:20 Génération mannequin
17:05 Disney Break
17:06 Les sorciers de Waverly
17:30 La vie de croisière
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 Commissaire Moulin
22:25 Commissaire Moulin
00:00 Poker : le duel
00:55 Drop'In
01:10 Celle qui en savait trop
02:45 Poker
03:40 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



22h10

Flash Forward : Black-out

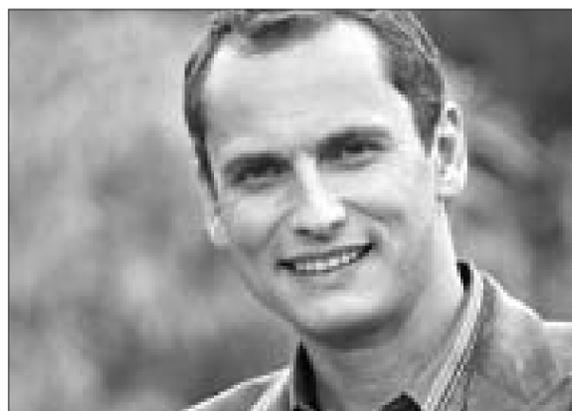


Réalisateur David S. Goyer. Avec Joseph Fiennes (Agent Mark Benford), John Cho (Agent Demetri Noh), Jack Davenport (Lloyd Simcoe), Zachary Knighton (Dr. Bryce Varley), Peyton List (Nicole Kirby).

Un mystérieux phénomène fait perdre simultanément connaissance au monde entier durant deux minutes et dix-sept secondes. Durant ce temps, chacun a eu un aperçu de son futur. Dès l'instant où l'on réalise que tous les habitants de la planète se sont projetés le même jour et à la même heure dans six mois, une équipe du FBI composée de Mark, Dimitri et Janis est chargée de découvrir la cause du black-out.

19h35

Des racines et des ailes



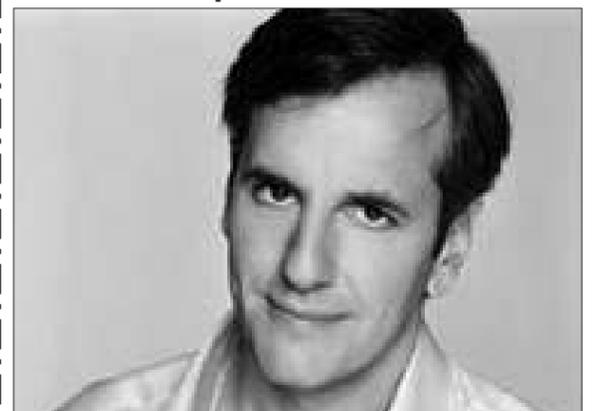
Présentateur Louis Laforge.
Réalisateur Jean-Luc Orabona.

Pour ce numéro, «Des Racines et des Ailes» propose une émission spéciale au coeur de la Provence. Le magazine installera son plateau à Aix-en-Provence, au sommet de la Cathédrale, sur la place de l'Archevêché, ainsi qu'au Pavillon de Vendôme... des lieux emblématiques de la passionnante histoire de cette ville, riche de deux cents hôtels particuliers, et qui connut son âge d'or au XVIIIe et XVIIIe siècle. De l'Hôtel Châteaurenard où séjourna Louis XIV au célèbre quartier Mazarin.



22h30

Enquête exclusive



Nouvelles drogues, nouveaux dealers : alerte sur les autoroutes du Nord !
Présentateur Bernard de La Villardière.

À proximité de la frontière franco-belge, des boîtes de nuits géantes font le plein chaque week-end grâce à une clientèle à 80% française. Ce qui attire les jeunes fêtards : la musique techno, les consommations moins chères qu'en France mais aussi pour certains l'accès facile aux drogues de synthèse : sur les parkings, le cachet d'ecstasy se négocie autour de 3 euros. Des prix très bas.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Endeavour partira le 16 mai vers l'espace

La Nasa vient de confirmer que la navette Endeavour prendra bien son envol le 16 mai. Après avoir repoussé plusieurs fois le départ initialement prévu le 29 avril, les responsables de l'Agence spatiale américaine se disent optimistes.

La navette Endeavour devait initialement décoller pour son 25e et ultime vol le 29 avril dernier. Suite à un problème mécanique, le vol avait été suspendu moins de trois heures avant le lancement. Après avoir passé leur week-end à réparer la panne, les ingénieurs n'ont, semble-t-il "pas déterminé la cause exacte du problème électrique mais nous sommes confiants d'avoir fait de qu'il fallait pour



éliminer son origine", a déclaré Mike Moses, le responsable de la préparation du lancement de l'or-

biteur. De son côté, le directeur du lancement, Mike Leinbach, a annoncé lors d'une conférence de presse que la navette "Endeavour paraît en bon état et les équipes sont très optimistes". Tout est prévu pour que le vaisseau soit lancé le lundi 16 mai à 12h56 GMT, au milieu d'une fenêtre de tir de dix minutes. Si aucun nouveau problème n'est à déplorer, le compte à rebours officiel débutera vendredi à 11h GMT. Le contretemps de ce dernier vol va retarder le lancement du troisième orbiteur américain Atlantis. Après Discovery et Endeavour, ce dernier vaisseau devait partir le 28 juin. Même si aucune date officielle n'a été fixée, la Nasa pense à la deuxième semaine de juillet, rapporte l'AFP. Une fois Atlantis revenue, les Américains dépendront entièrement des vaisseaux russes Soyouz pour acheminer leurs spationautes vers la Station spatiale internationale. Chaque siège coûtera 51 millions de dollars à l'Agence américaine. Aucun autre vaisseau américain ne devrait prendre la relève avant 2015.

Des fossiles révèlent les plus anciennes preuves de vie grégaire chez les mammifères



En Bolivie, viennent d'être découverts plusieurs dizaines de fossiles de mammifères. Selon les chercheurs, ces crânes et ces squelettes témoignent du plus ancien cas de comportement social chez les mammifères. Il est assez rare de retrouver suffisamment d'indices pouvant témoigner d'une vie communautaire chez les mammifères. Jusqu'ici seuls deux exemples existaient et ne remontaient qu'à 15 millions d'années "seulement". Cependant, une équipe franco-brésilienne vient de publier dans la revue Nature les conclusions d'une découverte résultant de plusieurs années de fouilles sur le site de Tiupampa, en Bolivie. Les chercheurs ont exhumés, sur quelques mètres carrés seulement, les crânes et les squelettes fossilisés de 35 Pucadelphys andinus, de petits marsupiaux, datant du Tertiaire ancien (64 millions d'années). Ce rassemblement indique que la vie communautaire était déjà présente chez ces mammifères. De plus, le fait que sur les spécimens retrouvés, six soient des mâles et douze des femelles prouve que des mœurs grégaires existaient.

Énergies renouvelables Produire du gaz à partir des déjections canines



Des scientifiques argentins ont décidé de tester un nouveau mode de production d'énergie : fabriquer du méthane à partir des crottes de chien. À terme, peut-être une façon d'assainir les trottoirs de Buenos Aires tout en palliant l'épuisement des énergies fossiles. Avec un chien pour 7,4 habitants – alors que l'OMS recommande de ne pas dépasser 1 chien pour 10 habitants – et plus de 13 millions de personnes vivant dans l'agglomération, Buenos Aires, capitale de l'Argentine, est une source de matière première idéale pour les scientifiques du Gider, le groupe de recherche sur les énergies renouvelables, l'Universidad Nacional del Nordeste et l'Universidad Tecnológica Nacional General Pacheco, qui mènent actuellement une expérience pour produire du gaz méthane à partir de déjections canines. Dans un dispositif (déjà utilisé dans d'autres pays) appelé biodigesteur, des crottes de chien et de l'eau sont chauffées, déclenchant l'action de bactéries anaérobies (vivant sans oxygène) qui décomposent le mélange et libèrent du méthane. À raison de 55,58 g de ce biogaz produit par kilo de matière première – gratuite –, cette technique relativement simple, dont les essais sont jugés satisfaisants, pourrait s'avérer rentable, et permettrait en outre de soulager la ville d'une grande partie de cette pollution, source de certaines pathologies, notamment chez les enfants.

Des techniciens ont progressé dans le bâtiment d'un réacteur de Fukushima

Selon l'opérateur Tokyo Electric Power (Tepco), des techniciens ont progressé lundi dans le bâtiment du réacteur 1 de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima Daiichi, accidentée depuis le tsunami géant du 11 mars. Alors que la centrale nucléaire japonaise est toujours en situation instable depuis deux mois et qu'elle connaît la pire crise depuis la catastrophe de Tchernobyl en 1986, des ouvriers interviennent directement dans le bâtiment du réacteur 1 de Fukushima Daiichi. Il s'agit précisément de sept techniciens et de deux responsables de l'agence de sécurité nucléaire. Une fois à l'intérieur, ces derniers devaient effectuer des mesures et vérifications. Comme le

montrent quelques rares photos (exemple ci-contre) diffusées par Tepco lundi, les travailleurs portaient des masques à gaz et combinaisons de protection. Un porte-parole de Tepco a expliqué : "C'est la première étape pour préparer la mise en place d'un système de refroidissement" du réacteur. L'opérateur de la centrale nucléaire fortement endommagée a précisé qu'il étudiait en outre la mise en place de barrières de rayonnement pour protéger les travailleurs dans cette enceinte, où la radioactivité varie de 10 à 700 millisieverts par heure, rapporte l'AFP. Toutefois, les niveaux près du site sont restés "stables et faibles" depuis l'ouverture des portes

des bâtiments dimanche soir, veut rassurer Tepco. L'exploitant prévoit également de mettre en place un nouveau système de refroidissement en boucle fermée à l'extérieur du réacteur 1 pour y réguler la température sans rejeter d'eau contaminée. L'objectif est toujours le même depuis deux mois : stabiliser la situation sur le site d'ici à janvier 2012. Jusqu'à maintenant, les équipes de Tepco ont été aidées par des militaires et des pompiers pour refroidir les réacteurs à l'aide de camions citernes. De grandes quantités d'eau radioactives inondent alors le site et doivent être pompées en continu. Une situation, dangereuse, qui ne peut pas durer

L'encyclopédie

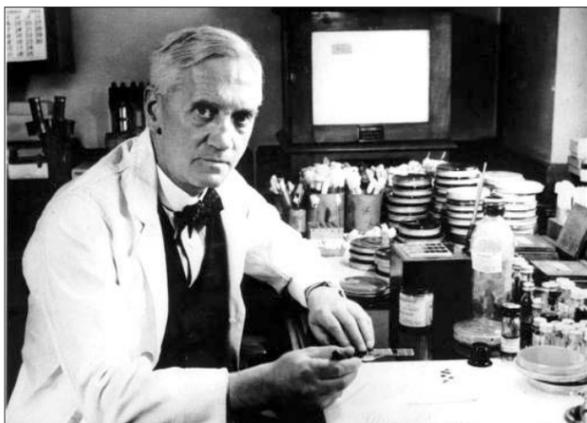
DES INVENTIONS

PÉNICILLINE

Invention de **Alexander Fleming**

Secteur **Médicaments**

Date **1928**



De retour de vacances, Alexander Fleming reprend le travail le 3 septembre 1928 dans son laboratoire. Il entreprend alors de nettoyer des boîtes de Petri dans lesquelles il avait fait croître, avant de partir, des staphylocoques – une bactérie responsable de nombreuses infections. Il remarque alors qu'une moisissure semble s'être invitée sur les milieux de culture et, fait surprenant, que les bactéries autour de cette moisissure ont disparu ! Fleming comprend rapidement qu'il vient de faire une découverte singulière et l'année suivante, après des expérimentations plus poussées, il publie le premier article qui décrit les effets de la pénicilline. Trente-deux ans plus tôt, le médecin français Ernest Duchesne avait déjà découvert les effets de la fameuse moisissure sur des bactéries, mais l'armée avait refusé de financer la poursuite de ses recherches.

Control 900

Le plus grand

des petits forfaits



700 DA
DE CRÉDIT
+
300 MN
DE BONUS



Djezzy Control, les avantages de l'Abonnement et de la Carte

L'Algérie تعيش

www.djezzy.com